

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
WILAYA DU GUIDIMAKA
MOUGHATAA DE SELIBABY
COMMUNE DE HASSI CHEGGAR

Honneur – Fraternité - Justice



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE LA COMMUNE DE HASSI CHEGGAR

Novembre 2009

gtz

**Coopération
Technique
Allemande**

GFA
Consulting Group

Hambourg

**Programme Bonne Gouvernance
/ Appui au développement
Communal**

**GROUPEMENT D'APPUI A LA
GESTION ECONOMIQUE
NOUAKCHOTT**



SOMMAIRE

Liste des abréviations -----	6
Avant propos-----	7
Contexte général-----	8
PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	
CHAPITRE I PRESENTATION DE LA COMMUNE -----	11
1- Généralités -----	11
2- Milieu physique-----	12
2- 1- Climat -----	12
2- 2- Relief et sols-----	12
2- 3- Hydrographie-----	12
2- 4- Végétation-----	12
2- 5- Faune-----	13
2- 6- Unités de paysage-----	13
3 -Milieu humain-----	13
3-1- Projection de la population de la commune en 2009-----	13
3- 2- Habitat-----	15
CHAPITRE II - BILAN DIAGNOSTIC-----	15
II-1- Principaux acteurs locaux-----	15
1- La commune-----	15
2- Les services publics-----	16
2-1- Education-----	16
a- écoles primaires -----	16
b- Mahadra-----	19
2-2- Santé-----	19
2-3- Hydraulique-----	23
2-4- Energie et communication-----	27
II-2-Le secteur économique-----	27
1- Agriculture -----	27
a- Agriculture sous pluie et de décrue-----	27
b- Le maraîchage-----	30
2- Elevage--- -----	32
3- Gestion des ressources naturelles-----	34
4- Artisanat-----	37

5- Commerce et secteur informel-----	37
6- Transport-----	38
7- Environnement et impacts environnementaux-----	38
8- Genre et développement-----	39
II-3- Les infrastructures socio-économiques-----	42
1- Les infrastructures éducatives-----	42
2- Les infrastructures Sanitaires-----	44
3- Les infrastructures hydrauliques-----	44
4- Les infrastructures agropastorales-----	46
5- La commune-----	46
6- Le culte-----	47
7- Les routes-----	47
II-4- Organisation de la société civile-----	48
1- Les coopératives-----	48
2- Les associations de développement communautaire-----	50
3- Les ONG-----	50
4- Les organisations traditionnelles-----	50
5- Associations des jeunes et clubs sportifs-----	51
II-5- Les partenaires au développement intervenant dans la commune-----	52
II -6- Les ressources transversales-----	53
CHAPITRE III- CARTE DES CONDITIONS DE VIE DANS LA COMMUNE -----	53

DEUXIEME PARTIE : AXES DE DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION COMMUNALE

Introduction-----	58
CHAPITRE I- LES AXES STRATEGIQUES-----	58
Axe I : La maîtrise des eaux de ruissellement -----	58
Axe II : Le développement des activités socio économiques et les infrastructures de base--	59
Axe II-1 -Le développement des activités socio-économiques-----	59
1- le secteur agricole -----	59
2 – le secteur de l'élevage -----	59
3- le secteur de la gestion des ressources naturelles-----	60
4- l'artisanat -----	60
5- le commerce et le secteur informel-----	60
6- les transports-----	60
7- l'environnement -----	61
8- le Genre et développement -----	61
Axe II -2: Le développement des infrastructures de base-----	61
1- Education -----	61
2- Hydraulique-----	62
3- Santé -----	62
4- Les infrastructures agro-pastorales -----	62
5- La communale -----	63
6- Le culte-----	63
7- Routes (Désenclavement) -----	63
Axe III : Le renforcement de capacités-----	63
1- Le secteur socioéconomique-----	64
2- La commune-----	64
3- Les coopératives-----	64
4- Les ONG-----	64
5- Les organisations traditionnelles-----	64
6- Les Associations des jeunes et clubs sportifs-----	65

CHAPITRE II- LA PLANIFICATION COMMUNALE-----65

Axe I : La maîtrise des eaux de ruissellement -----65

Axe II : Le développement des activités socio économiques et les infrastructures de base-----66

Axe III : Le renforcement de capacités-----79

TROISIEME PARTIE : LES FICHES DES CINQ PROJETS PRIORITAIRES-----85

Fiche I : centre de formation polyvalent et villa de passage

Fiche II : Construction et équipement de 4 nouvelles salles de classe et équipement dans les localités de : sidi o/ Mbarek, Vergheili, Diyala, Lemkhainize et réparation des toitures des salles de classe de 7 écoles

Fiche III : Extension du poste de santé de Hassi Chogar et une maternité

Fiche IV : Etude d'un système d'enlèvement des ordures ménagères pour Hassi Chogar

Fiche V : Parc de vaccination à Zreiguat

ANNEXES----- 105

Liste des abréviations

PDC :	Plan de Développement Communal
GAGE :	Groupement d'Appui à la Gestion Economique
MIPT :	Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunications
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
CAC :	Cellule d'Appui aux Communes
ANEP :	Agence Nationale de l'Eau Potable et Assainissement
CCC :	Comité de Concertation Communale
CAIE :	Centrale d'Approvisionnement en Intrants d'Elevage
MDR :	Ministère du Développement Rural
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
PADEL :	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage
PDRC :	Projet de Développement Rural Communautaire
PROGRN :	Programme de Gestion des Ressources Naturelles
PGRNG :	Programme de Gestion des Ressources Naturelles dans le Guidimagha
GRDR :	Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale et Equitable
DREN :	Direction Régionale de l'Education Nationale
GTZ :	Coopération Allemande
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
HA :	Hectare
ML :	Mètre Linéaire
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
ADC :	Association de Développement Communautaire
CES :	Conservation des Eaux et des Sols
DRS :	Défense et restauration des sols
CM :	Conseil Municipal
PBG :	Programme de Bonne Gouvernance

Avant propos

Le plan de développement de la commune de Hassi Cheggar est le résultat d'un processus participatif incluant les communautés locales, le conseil municipal, le comité de concertation communale mise en place à cet effet, les autorités administratives de la Wilaya, les partenaires au développement présents dans la commune et les services techniques régionaux de la wilaya du Guidimagha.

Le présent plan constitue, un outil de référence non seulement pour la commune dans ses différentes programmations du développement local mais aussi pour les intervenants extérieurs soucieux d'apporter leur contribution au développement de la commune de Hassi Cheggar .

Ce PDC n'est pas un outil figé ; il reste évolutif et pourrait faire l'objet d'actualisation éventuelle à fin de l'adapter aux évolutions que pourrait vivre la commune.

Contexte général

Dans le souci d'accompagner la Mauritanie dans le processus de décentralisation, une convention a été signée entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la République Fédérale d'Allemagne en juillet deux mille cinq pour un appui à la mise en œuvre du Programme National de Bonne Gouvernance qui inclut une composante appui au développement communal dans le Hodh Elgharbi et le Guidimagha.

A cet effet, le Bureau GFA consulting Group qui gère le volet appui au développement communal a signé avec le Groupement d'Appui à la Gestion Economique (GAGE) un contrat de prestation pour l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Hassi Cheggar. L'élaboration de ce plan a obéi à une méthodologie de travail structurée en six étapes :

1) Une étape préparatoire qui a permis au bureau GAGE :

- ✓ D'identifier les besoins matériels et rassembler les documents nécessaires (CSLP, politiques sectorielles, les orientations stratégiques, aux informations sur la wilaya du Guidimagha et de la commune de Hassi Cheggar) à la réalisation du PDC
- ✓ De mettre à niveau le personnel de l'équipe de diagnostic sur l'utilisation du guide diagnostic et sur les démarches pratiques de collecte des données auprès des villageoises
- ✓ De mettre en place le matériel et la logistique nécessaires pour les missions de terrain ;

2) Une étape de contacts avec les autorités administratives ,(Wali du Guidimagha et Hakem de Sélibaby), les services techniques, les partenaires extérieurs intervenant dans la commune de Hassi Cheggar mais aussi de renforcement de capacités des équipes chargées de l'élaboration du PDC sur le thème « Genre » et sa prise en compte dans l'élaboration du PDC (atelier organisé par la cellule Genre du Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance de la GTZ à Sélibaby) ;

3) Une étape dite atelier de lancement du PDC à Hassi Cheggar (chef lieu de la commune) qui a regroupé le Hakem de Sélibaby, les services techniques régionaux du Guidimagha, les partenaires au développement(intervenant dans la commune) ; cet atelier a débouché sur la mise en place d'un CCC composé de 25 personnes pour accompagner l'élaboration du PDC ; le CCC a permis la répartition par zone des localités de la commune pour faciliter le diagnostic participatif ,la validation du calendrier de visites des équipes dans les localités.

4) Une étape de diagnostic participatif villageois auprès de 23 villages ; ce diagnostic s'est effectué sur la base du guide diagnostic élaboré par le bureau GAGE à cet effet ;

5) Une phase de restitution et de planification des actions retenues au cours du diagnostic participatif ; ces ateliers ont permis de faire un état des lieux des villages en terme de potentialités, de contraintes et de solutions .

6) Une dernière étape destinée à la rédaction du plan et de sa validation par le conseil municipal après prise en compte des amendements ou suggestions du conseil municipal.

Le présent document de plan de développement de la commune de Hassi Cheggar comporte trois parties :

Le Diagnostic de la commune de Hassi Cheggar
La Planification quinquennale de la commune
Les cinq (5) projets prioritaires retenus par le CCC

PREMIERE PARTIE

DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE DE HASSI CHEGGAR

CHAPITRE I – PRESENTATION DE LA COMMUNE

1- Généralités

La commune de Hassi Chogar est une des communes rurales de la Moughataa de Sélibaby /Wilaya du Guidimagha ; elle est située à 30 km au Nord de Sélibaby ; le chef lieu de la commune est Hassi Cheggar situé à mi-chemin sur la piste Sélibaby –Ould yengé .

La commune a été créée par décret 87/289 du 20 octobre 1987 ; ses limites géographiques sont constituées comme suit :

- A l'Est par la commune de Bouilly
- Au Nord par les communes de Tachott et Bouilly
- Au Sud par les communes de Sélibaby et Soufi
- A l'Ouest par les communes d'Arr et Tachott

La commune couvre une superficie moyenne 499 km² soit 4,8% de la superficie totale de la Wilaya (10.300 km²)

La population de la commune est estimée à 26.977habitants (dont 13.758 femmes soit 51% et 13.278 hommes soit 49%) en 2009 (recensement national de la population et de l'habitat en 2000) ; cette population est répartie au niveau de 23 villages constitués de trois communautés : Soninkés, Maures et peulhs qui cohabitent en harmonie depuis plus d'un siècle dans cette zone ; les activités principales sont dominées par l'agriculture et l'élevage ; d'autres activités secondaires comme le commerce, d'artisanat et de transport sont également pratiquées dans la commune.

L'apport des travailleurs immigrés en Europe et ailleurs dans le monde est visible à travers les constructions en dur mais aussi à travers les investissements dans le secteur des infrastructures socio-économiques.

L'histoire de la commune est fortement liée au processus d'installation des populations qui a débuté en 1802 (Diyala).

Plusieurs évènements ont marqué l'histoire de la commune dont :

- L'enrôlement forcé des fils du terroir dans l'armée française durant les deux guerres mondiales (1914-18 et 1939-45).
- La famine de 1926.
- L'indépendance du pays en 1960.
- Les années de sécheresse 1968, 1973, 1984 qui ont décimé une bonne partie du bétail
- L'invasion acridienne de 2004

2. Milieu physique

2- 1- Climat

La commune de Hassi Cheggar est située dans la zone sahélienne marquée par une moyenne pluviométrique de 500 mm/an et des températures variant de 25°C en Décembre à 47 °C au mois de juin (Délégation régionale MDR). Les vents sont à dominance Nord et Nord –Est et soufflent durant 4 mois de l'année à travers des vents chauds et secs (l'harmattan d'avril à juillet).

2- 2- Relief ET sols

Le relief est marqué par une présence de collines rocheuses au Sud, Nord et Nord Est de la commune et par une chaîne montagneuse (montagne de Tachott). Les sols sont de texture latéritique par endroit et sablo limoneux dans les dépressions cultivables.

2- 3- Hydrographie

La commune est traversée par plusieurs cours d'eau dont le plus important et principal cours d'eau est dénommé Niorodel sur les bordures duquel sont fixés 19 des 23 villages de la commune soit 56% (Hassi Cheggar, Hel Mboirik, Hsey Ahmed 2, Zreiguat, Gourel Bouré, Hel Salem Khale, Triyimmé Mandia, Triyimmé yaka, khachbaya, Hel Diatou, Hel samba, Niorodel Hel sidiould Mbarek).

Un autre cours d'eau d'importance moyenne (oued Dangrémou) venant des collines de la commune de soufi traverse les terroirs villageois de Dangrémou, Hsey Ahmed 1, Kninkoumou, Hel Salem Khale pour se jeter dans l'oued Niorodel.

Ces cours d'eau conservent par endroit de l'eau durant 3 à 4 mois après la saison de pluies.

2- 4- Végétation

Cette végétation est répartie à trois niveaux selon le relief dans la commune :

- Sur les collines qui bordent les terroirs de Hamdallahi, Lemkhainize, Windé Koba, Hassi Chogar, Diyala, Niorodel dominent les espèces du genre *Balanites aegyptiaca*, d'*acacia Senegal*, *combretum glutinosum* et de quelques graminées du genre *cenchrus sp* et d'*Aristida sp*
- Sur les terres surélevées comprises entre les dépressions des cours d'eau et les collines nous rencontrons principalement le *Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*, *Ziziphus mauritiaca* du *Leptadenia Pyrotechnica* (localisé en petite quantité à l'ouest de la commune). Les graminées sont constituées de *cenchrus biflorus*, d'*Aristida sp* et de *Zornia glochidiata*
- Dans les dépressions et bordures des cours d'eau nous retrouvons une végétation de zone humide de types *Bauhinia reticulata* et *rufescens*, le *Ziziphus Mauritiaca*, l'*indigofera oblongifolia*, le *cassia Tora*

Cette végétation clairsemée observée dans la commune, était dense il y a une vingtaine d'années ; les coupes, défrichements et feux de brousse sont venus accélérer un processus de dégradation des terres provoqué par les années de sécheresse connues dans la zone.

2- 5- Faune

Autre fois très riche dans le terroir comme en témoigne le nom donné à l'oued Niorodel (appelé Oued des éléphants), cette faune est réduite aujourd'hui à quelques chacals, des singes, des écureuils et quelques reptiles .Cette situation est due au braconnage mais aussi et surtout à la réduction de la végétation qui servait d'abris et d'alimentation à cette faune.

2- 6- Unités de paysage

Trois unités de paysages ont été identifiées dans la commune :

- Une unité de zone collinaire constituée par de petites collines ou escarpements rocheux qui forment une sorte d'arc autour la commune prenant naissance du Sud du terroir villageois de Hamdallahi Lemkhainize vers le Nord Est en passant par Windé Koba, Hassi Chogar, verghelli Hel Mboirik . A l'Ouest la chaîne montagneuse de Tachott qui borde du coté ouest les terroirs villageois de Hel Yarba , Hel Diatou , Niorodel et Diyala . Les sols sont rocailleux où poussent une végétation diversifiée composée d'*acacia Senegal*, de *combretum glutinosum*. Cette position collinaire a permis, par les écoulements d'eau en saison de pluies, la pratique d'activités agricoles et pastorales par les communautés installées dans ces différents micros bassins versants.
- Sur les terres surélevées comprises entre les dépressions des cours d'eau et les collines nous rencontrons principalement le *Balanites aegyptiaca*; cette zone est propice aux activités pastorales et couvrent de zones favorables au développement des gommiers (*acacia Senegal*); les sols sont à dominance latéritique avec peu d'infiltration des eaux de pluies, quelques bandes de sols sablonneux entre Hel sidi ould Mbarek et Hel samba avec une apparition de *Leptadenia Pyrotechnica* (titareckt) étrange dans cette zone et probablement apportés par les déjections de chameaux
- Sur les bordures et dépressions des cours d'eau nous retrouvons une végétation de zone humide de types *Bauhinia* ; c'est la zone où se pratiquent toutes les activités agricoles dans la commune, cette zone reste fortement affectée par l'érosion hydrique qui mettra probablement en péril, les terres agricoles si des mesures correctives ne sont pas, rapidement, prises.

3 -Milieu humain

3-1- Projection de la population de la commune en 2009

Tableau 1 : Composition de la population de la commune en 2009

N°	Villages	Hommes	Femmes	Population Totale
1	Hassi Cheggar	3532	3.665	7197
2	Kninkoumou	3212	3382	6594
3	Diyala	813	845	1658
4	Hamdallahi	512	530	1042
5	Dangrémou	724	752	1476
6	Hel Salem Khale	813	844	1657
7	Hel Samba	249	258	507
8	Gourel Bouré	176	176	352
9	Khachbayé	1083	1226	2309

10	Hel Maatougue	134	140	274
11	Zreiguat	306	313	619
12	Niorodel	325	337	662
13	Triyimmé Yaka	189	197	386
14	Vergheili	217	224	441
15	Hel Yarba	68	70	138
16	Triyimmé Mandia	140	145	285
17	Hel Diatou	109	111	220
18	Windé Koba	109	111	220
19	Hsey Ahmed 1	149	153	302
20	Hsey Ahmed 2	85	81	166
21	Hel Mboirik	49	51	100
22	Hel Sidi O/ Mbarek	78	83	161
23	Lemkhainize	151	156	307
	Total	13.266	13.807	27.073

Source : études participatives sur les conditions de vie dans la wilaya du Guidimagha -GTZ-Association des maires du Guidimagha.

Tableau 2 : Groupes d'âges dans la commune de Hassi Cheggar

Tranche	Hommes	Femmes	Total
00-04	3040	2890	5930
05-09	2248	2064	4312
10- 14	1587	1513	3100
15-19	1322	1376	2698
20-24	925	1238	2163
25-29	793	1101	1894
30-34	661	825	1486
35-39	529	688	1217
40-44	397	413	810
45-49	397	550	947
50-54	264	275	539
55-59	264	275	539
60-64	264	137	401
65-69	264	137	401
70-74	132	137	269
75 et plus	132	137	269
TOTAUX	13.266	13.807	27.073

Les tranches d'âges montrent les indications ci-après :

- Les enfants scolarisables de 5 à 15 ans font un effectif de 7.412 enfants(51% de garçons et 49% de filles) ; comparé à l'effectif total des élèves de la commune qui est de 3.981 élèves pour l'année 2009 (IDEN Sélibaby), la scolarité primaire est fournie à hauteur de 53% dans la commune ; cette situation montre que 47% des enfants de la commune ne fréquentent pas les écoles avec des causes certainement liées au gardiennage d'animaux et aux travaux champêtres dans la commune ; plusieurs enfants ont été observés durant le diagnostic dans les champs et au gardiennage des animaux au lieu d'intégrer les salles de

classe ouvertes dans les villages ; la commune et les bureaux des parents d'élèves devront avec l'appui de la société civile contribuer à inverser cette tendance à moyen et long terme ;

- La population de la commune est jeune : les tranches d'âge comprises entre 0 et 19 ans totalisent un effectif de 15.970 jeunes représentant 59% de la population totale ; c'est un atout en ressources humaines à exploiter dans l'avenir au profit de la commune.
- La population active (tranche d'âge comprises entre 15 et 65 ans) constitue un effectif de 13.095 personnes soit 48% de la population totale (les femmes actives représentent 54% de cette population active) ; il existe un important potentiel humain (particulièrement féminin) pour tous les programmes de développement à réaliser dans le futur ;

3- 2- Habitat

L'habitat est de type regroupé au niveau de tous les villages de la commune. Les constructions constituées essentiellement de bâtiments en banco et de semi dur (toiture en zinc) et de superbes villas signes de prospérité dans les villages ; des cases et hangars font également partie de l'ordre établi rappelant ainsi l'attachement des villageois à l'habitat traditionnel rural.

CHAPITRE II - BILAN DIAGNOSTIC

II-1- Principaux acteurs locaux

1 -La commune

La commune compte 19 conseillers dont 8 femmes (soit 42% de l'effectif total des conseillers) ; ceci reflète la réalité locale où les femmes sont autant actives que les hommes dans les différents domaines d'activités dans la commune.

L'administration de la mairie est constituée par =

- Le Maire
- 4 adjoints dont une femme

Les conseillers sont de niveau variable :

- Le Maire = maîtrise en géographie
- 1 conseiller niveau Bac
- 4 adjoints de niveau collège dont une femme
- 13 restants sont relativement alphabétisés

Les 4 commissions institutionnelles (administration et finances, coopération et développement, socioculturel, aménagement et urbanisme) sont dirigées par les conseillers au maire ;

La commission administrative, la plus vivante, est chargée de la collecte municipale avec l'appui de 2 régisseurs et un responsable administratif et financier.

Le personnel de la commune est composé de :

- 2 régisseurs (successivement :niveau école primaire et collège)
- 1 responsable administratif et financier (niveau Bac)
- 1 secrétaire général (maîtrise)
- 1 secrétaire (niveau lycée)

Les recettes communales sont collectées par le personnel de la commission administration et finances.

Ainsi **1.100.000 UM** et **1.200.000 UM** ont été respectivement collectés en **2007** et **2008**.

Les bilans budgétaires disponibles montrent des budgets de fonctionnement de :

- **13.177.002** en **2007** (dont **6.558.548 UM** pour le fonctionnement et **6.618.454 UM** pour l'équipement)
- en 2008 **13.463.930 UM** (dont **6.458.490 UM** pour le fonctionnement et **7.085.440 UM** pour l'équipement). Soit une timide augmentation annuelle de **2%** du budget.

Ces fonds ont permis à la commune, malgré leurs faiblesses, d'apporter un soutien substantiel aux communautés villageoises de la commune :

- En **2007** : constructions de 4 nouvelles salles de classe (1 à Hel Diatou, 2 à Hassi Chogar, 1 à Hsey Ahmed), la réhabilitation de 4 salles (2 à Triyimmé yaka et 2 Hel Salem Khale), contribution à la construction de la mairie (25% du coût du bâtiment), approfondissement de 10 puits et fournitures de 25 rouleaux de grillage à 13 coopératives agricoles. ; la participation à la réalisation du radier de Dangrémou par le PGRNG
- En **2008** la construction d'un hangar de marché à Kninkoumou ; la construction d'un local de vente de viande, d'une fourrière et d'un abattoir à Hassi Cheggar ; la réhabilitation de 4 écoles (zrégate, Gourel Bouré, Kninkoumou et Mandia) ; l'approfondissement d'un puits à Hsey Ahmed 1 ;
- **Une participation** à la construction de 2 salles de classe à Hamdallahi avec le programme vaincre, à la réhabilitation en cours des écoles de Khachbayé et Hel samba et la fourniture de tables bancs à l'école de Hassi Cheggar ; l'approfondissement de puits à Khachbayé, et Gourel Bouré.

La mairie dispose d'un hôtel de ville construit en partenariat avec le PBG (75% des coûts du bâtiment) et (25% à la charge de la commune) ; ce bâtiment neuf en béton est construit en 2007 et compte une salle de réunion et 7 pièces abritant les services de la commune ;

2- Les services publics

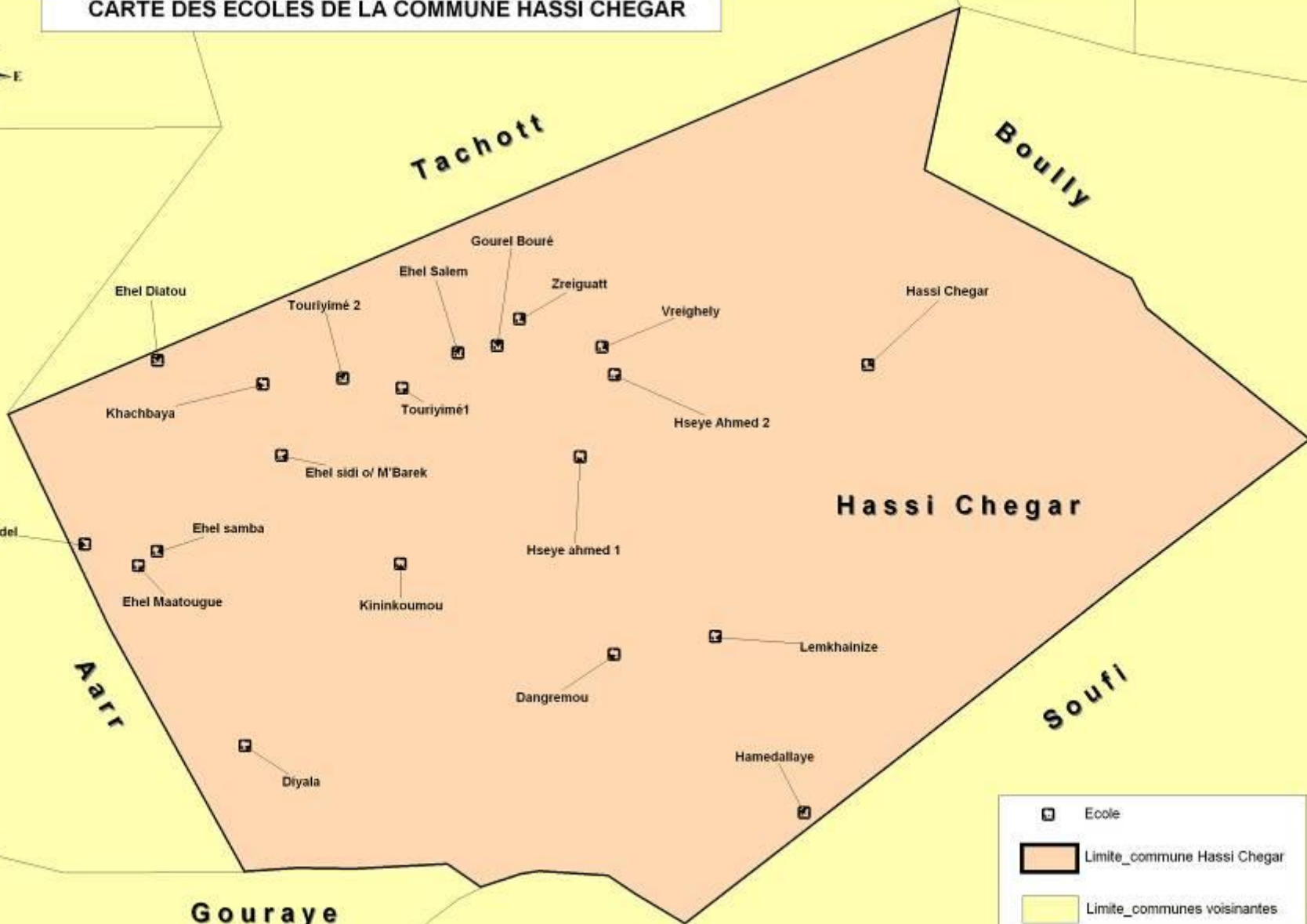
2-1- Education

La commune dispose de structure éducatives comprenant :

a- Ecoles primaires :

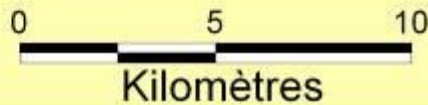
20 localités sur 23 (soit 87%) disposent d'écoles primaires totalisant un effectif total de 3.981 élèves dont 1.782 Filles (45%) et 2.199 Garçons (55%).

CARTE DES ÉCOLES DE LA COMMUNE HASSI CHEGAR



Legend:

- Ecole
- Limite_commune HASSI CHEGAR
- Limite_communes voisinantes



Sur les 20 écoles recensées les constats ci-dessous ont été effectués par les équipes de diagnostic :

- 73 salles de classes au total pour les 20 écoles
- 7 écoles sur 20 (35%) disposent d'un cycle complet (Hassi cheggar, Diyala, zrégate, khachbaya, Hamdallahi, Dangrémou et Kninkoumou)
- 5 écoles sur 20 (25%) sont pourvues de clôtures (Hassi Chogar, zrégate, Kninkoumou, Dangrémou, Hamdallahi)
- 3 écoles sur 20 (15%) sont pourvues de latrines (Hassi Chogar, Dangrémou, Kninkoumou)
- 3 écoles disposent de salles de classe en semi dur sans toitures (Hel Salem Khale 2 salles, Hel Samba 2 salles, Khachbayé 2salles)
- 5 écoles disposent de classes construites en banco en mauvais état (Hamdallahi, Lemkhainize, Hel Sidi O/ Mbarek, Vergheili, Gourel Bouré,)
- 603 tables bancs sont disponibles dans les écoles sur un besoin de 1327 tables bancs soit un déficit de 65%
- 6 écoles sont totalement dépourvues de tables bancs (Vergheili, Debaye Diatou, Hel Maatougue, Lemkhainize, Hsey Ahmed 2, Hel sidi ould Mbarek)
- Aucune école ne dispose d'eau courante.

Toutes ces écoles sont fonctionnelles et totalisent 73 salles de classes pour un effectif de 65 enseignants et 3.981 élèves ; un enseignant se retrouverait dans la commune avec 61 élèves ; ce qui est au delà des normes du secteur de l'éducation qui prévoit une moyenne de 30 élèves par salle de classe. L'évolution des effectifs des écoles primaires dans la commune ces quatre dernières années montrent un nombre de 470 nouveaux inscrits (IDEN Sélibaby) ce qui accroît les demandes en salles de classes. Les problèmes évoqués par les populations dans ce secteur sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Problèmes et solutions au niveau des écoles primaires de la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Ehsey Ahmet 1	manque de table- bancs pour l'école	Equipement de l'école
2. Hassi Cheggar	Ecole surpeuplée et absence d'un collège	Création d'une 2ème école et construction d'un collège
4. Niorodel	Manque de table- bancs	Equipement de l'école en table-bancs
5. Kninkoumou	Ecole en mauvais état	Réhabilitation et équipement de l'école

6. Diyala	Manque de salles de classe	Construction de nouvelles salles de classe
7. Ehel Samba	Insuffisance de salle de classe	Construction d'une salle de classe
8. Ehel Diatou	Ecole mal équipée	Clôture de l'école, construction de 3 salles de classe et des latrines
9. Ehel Sidi M'Bareck	Manque de salles de classe	Construction de deux salles de classe
10. Ehel Yarba	Absence d'une école	Création d'une école
11. Khachbayé	Manque de salles de classe	Construction de 4 salles de classe et équipement en table-bancs
12. Triyimmé Yaka	Manque de salle de classe	Construction de 3 salles de classe et clôture de l'école Construction d'un logement
13. Gourel Bouré	Manque de salles de classe	Construction de 2 salles de classes et équipement
14. Ehel Salem	Vétusté des classes	Réparation des classes et clôture de l'école
15. Windé Koba	Absence d'une école	Construction de 3 salles de classe
16. Ehel M'Bareck	Manque de salles de classe	Construction de 2 salles de classe
17. Vreighilly	Manque de salles de classe	Construction de 2 salles de classe et équipement en table-bancs
18. Lemkhainize	Ecole détruite	Construction d'une salle de classe

Les solutions de construction de nouvelles salles de classes dominent la demande, suivi de l'entretien ou réhabilitation de classes, ensuite l'équipement et construction de latrines et de clôtures des écoles.

b- Mahadras :

La commune compte 18 Mahadras réparties sur 11 localités ; une seule Mahadra est construite en ciment et se situe à Dangrémou ; le reste des Mahadras se situe dans des annexes d'habitation sous hangar ou en plein air (Hassi cheggar, Kninkoumou, Diyala, Khachbayé, Hel Yarba, Hel Salem, Triyimmé yaka, Hamdallahi, Hel samba, Niorodel). Ces Mahadras totalisent un effectif de 553 élèves dont 258 filles (46%) et 295 garçons (54%) et dispensent des services jugés excellents par les populations et sont encadrées par 22 enseignants pris partiellement en charge par les parents d'élèves. La lutte contre l'analphabétisme, qui était en cours dans la commune, il y a cinq ans, n'est plus signalée..

2-2- Santé

Il existe un seul poste de santé situé à Hassi Cheggar chef lieu de la commune. Ce poste, construit en dur sur don des Etats-Unis d'Amérique en 2002, compte 5 pièces en bon état mais très exigües et impropres à abriter des malades en hospitalisation.

Le personnel est composé en plus de l'infirmier médico-social et d'une accoucheuse ; les urgences sont transférées à Sélibaby à la charge des patients.

Le poste s'approvisionne en médicaments à Sélibaby par le système de recouvrement des coûts mis en place au niveau des wilayas par le ministère de la santé ;

L'absence d'une maternité au niveau du poste de santé est fortement ressentie par les femmes ,qui sont tenues, malgré le manque de ressources de se diriger vers Selibaby pour leurs accouchements.

Les principales maladies recensées sont essentiellement le paludisme, les diarrhées et la malnutrition.

L'insuffisance de postes de santé dans la commune contraint plusieurs habitants aux dépenses inexorables d'argent et de perte de temps aux malades et accompagnants pour se rendre à Sélibaby et bénéficier de soins de santé ;

Le poste souffre par ailleurs d'absence de latrines et d'eau courante indispensables aux malades en consultation dans le local.

Les problèmes évoqués par les populations se résument essentiellement à la construction de postes de santé : 16/23 villages demandent des constructions et ouverture de postes de santé et une seule localité souhaite la formation d'une accoucheuse ; deux villages souhaitent la construction de centre de maternité dont est dépourvue la commune de Hassi cheggar :

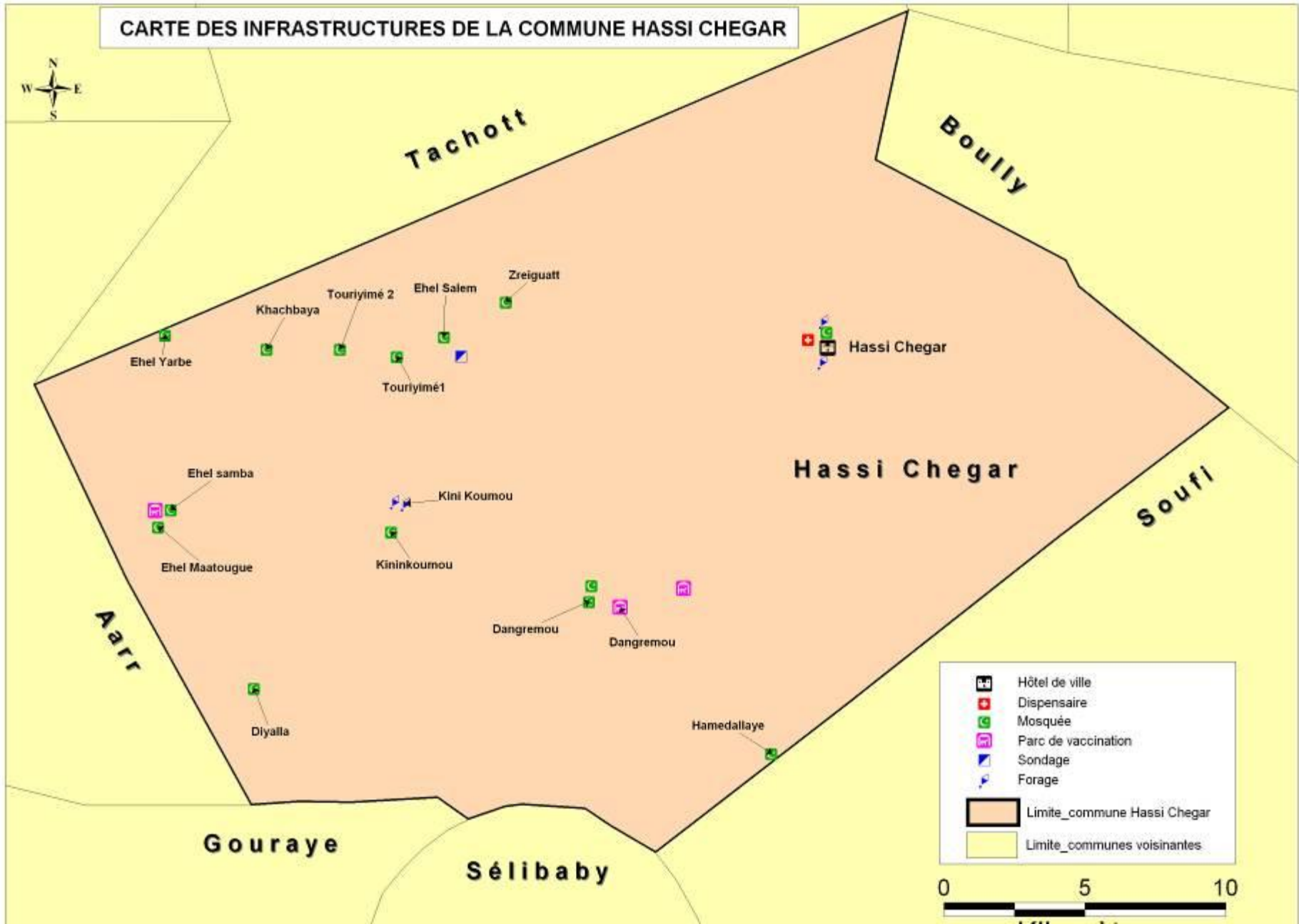
Tableau 4 : Problèmes et solutions au niveau de la santé dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Ehsey Ahmet 1	Eloignement du poste de santé	Construction d'un poste de santé
2. Hassi Cheggar	Absence d'une maternité	Construction d'un poste de maternité
3. Dangrémou	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé

4. Niorodel	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
5. Kninkoumou	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
6. Diyala	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
7. Ehel Samba	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
8. Ehel Diatou	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé (maternité)
9. Ehel Yarba	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
10 Hamdallaye	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
11. Khachbayé	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
12. Triyimmé Yaka	Absence d'une sage- femme	Formation d'une accoucheuse
13. Triyimmé Mandia	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
14. Ehel Maatougue	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
15. Gourel Bouré	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
16. Ehel Salem	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
17. Zreiguat	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
18. Ehsey Ahmet 2	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
19. Ehel M'Bareck	Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé

Cette forte demande de poste de santé expliquerait la carence réelle en service de santé dans cette commune peuplée d'environ 30.000 âmes et ne disposant que d'un seul poste de santé, sans ambulance, ni maternité pour répondre adéquatement à la forte pression des patients surtout en saison de pluies.

CARTE DES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE HASSI CHEGAR



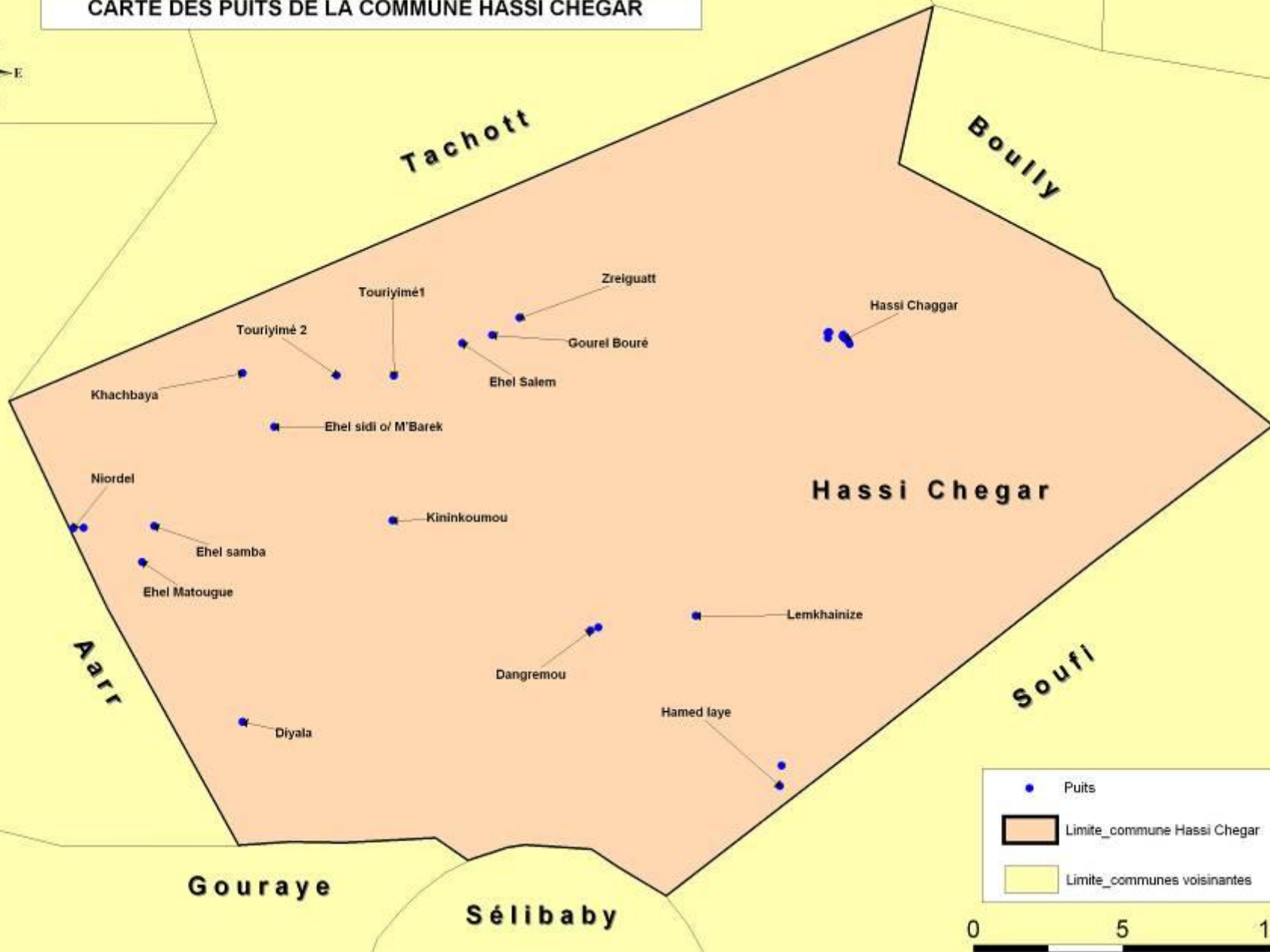
2- 3- Hydraulique

Le problème d'accès à l'eau potable reste préoccupant dans la commune où il pleut en moyenne 500mm d'eau par an au regard du nombre important de points d'eau creusés sans satisfaire les besoins minima des populations locales :

- 16 villages sur 23 (69%) disposent de 92 puits creusés au niveau de leurs terroirs (Hassi cheggar, Dangrémou, Hamdallahi, Kninkoumou, Diyala, zrégate, Hel Salem, Niorodel, Khachbayé, Gourel Bouré, Hel Yarba, Triyimmé yaka, Triyimmé Mandia, Hsey Ahmed 2, Hel Maatougue, Hel sidi ould Mbarek) dont 44 ne sont pas fonctionnels par manque d'eau et tarissement en saison sèche);
- 7 villages sur 23 (30%) ne disposent d'aucun puits et boivent soit au niveau des puits d'autres villages ou des puisards creusés dans les lits des cours d'eau (Hsey Ahmed 2, Hel Diatou, Vergheili, Hel Mboirik, Hel samba , Lemkhainize et Windé kobi)
- 8 forages dont 5 à pédale en panne (2 à Kninkoumou , 1 à Hamdallahi , 1 à Hel Salem et 1 à Diyala) , 1 à pompage manuel à Khachbayé , 1 forage en cours d'équipement à Kninkoumou et 1 forage à eau salée à Hassi Chogar ;

La qualité des eaux est à dominance douce puisque tous les puits (entre 15 à 25 m de profondeurs) ne captent que la nappe phréatique issue des eaux de ruissellement en saison de pluies ; les forages au-delà des profondeurs des puits offrent le plus souvent des eaux saumâtres (Hassi Chogar) utilisables uniquement dans les travaux ménagers et les constructions.

CARTE DES PUIES DE LA COMMUNE HASSI CHEGAR



La demande des populations dans le secteur est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Problèmes et solutions au niveau de l'eau dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Ehsey Ahmet 1	Manque d'eau	Forage d'un puits
2. Hassi Cheggar	Manque d'eau	Château d'eau
3. Dangrémou	Manque d'eau	Construction d'un forage
4. Niorodel	Manque d'eau	Forage de 2 puits
5. Diyala	Manque d'eau	Forage et adduction d'eau
6. Ehel Samba	Manque d'eau	Forage d'un puits
7. Ehel Diatou	Manque d'eau	Forage de deux puits
8. Ehel Sidi M'Bareck	Manque d'eau	Forage d'un puits
9. Ehel Yarba	Manque d'eau	Forage de deux puits et mare artificielle
10. Khachbayé	Manque d'eau potable	Forage de deux puits
11. Triyimmé Yaka	Manque d'eau	Forage de deux puits
12. Triyimmé Mandia	Manque d'eau	Forage d'un puits
13 Ehel Maatougue	Manque d'eau potable	Forage d'un puits
14. Gourel Bouré	Manque d'eau	Forage d'un puits
15. Ehel Salem	Manque d'eau	Forage de 2 puits et d'un sondage
16. Zreiguat	Manque d'eau	Construction d'un forage
17. Ehsey Ahmet 2	Manque d'eau	Forage d'un puits
18. Windé Koba	Manque d'eau	Forage d'un puits
19. Ehel M'Bareck	Manque d'eau	Forage d'un puits
20. Vreighilly	Manque d'eau	Forage d'un puits
21. Lemkhainize	Manque d'eau	Creusement d'un puits

Sur les 23 villages que compte la commune, 21 villages (soit 93% des villages) souhaitent acquérir un point d'eau ; ce qui explique la précarité d'accès à l'eau potable dans cette commune où des

prospections hydrogéologiques ont été entamées. La forte érosion des sols reste un indicateur d'une faible infiltration liée la nature sablo limoneux de la commune.

Toute solution à l'eau potable dans la commune devra inclure un vaste programme de lutte contre l'érosion avec un double objectif :

- ✓ d récupérer des terres agricoles perdues
- ✓ de ralentir le ruissellement des eaux de pluies permettant ainsi l'infiltration d'une partie de ces eaux et par conséquent la réalimentation des nappes phréatiques.

La lutte antiérosive peut être conçue à travers deux mesurées complémentaires :

- a) réalisation d'études d'établissement de seuils de ralentissement dans les sous bassins ou affluents de Niorodel (Oueds Kninkoumou, Diyala, Dangrémou, Hsey Ahmed 1, Dallé, Zreiguat, Komo prowollé, Tachott et Hamdallahi) et les oueds de Hamdallahi .
Ces études pourraient être effectuées au niveau régional avec l'appui du PGRNG, PROGRN, PDRC, VAINCRE, CSA, Association des émigrés, etc.
- b) Elaboration d'un schéma d'aménagement du **Bassin Versant de Niorodel** et ses affluents pour une gestion durable du bassin et arrêter ainsi la perte continue des terres agro-pastorales du fait de l'érosion hydrique.

2- 4- Energie et communication

Nous remarquons une utilisation progressive de l'énergie solaire dans la commune au niveau des certains villages et particulièrement au niveau des mosquées.

La commune est couverte en totalité par le réseau Chinguittel et partiellement par les réseaux Mattel et Mauritel ; une représentation de Chinguittel existe à Hassi cheggar et les cartes de recharges des différents réseaux sont vendues dans tous les gros villages de la commune.

Tableau 6 : Problèmes et solutions au niveau de l'énergie et de la communication dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Hassi Cheggar	Absence d'électricité	Electrification
2. Hamdallaye	Problème de communication	Installation d'une antenne (Mauritel)
3. Triyimmé Yaka	Eloignement du lieu de ramassage du bois de cuisine	Introduction des gaz

A l'état actuel ou le développement local est marqué par la faiblesse des revenus des populations, l'énergie solaire constitue une alternative réelle dans la recherche de solutions d'accès à l'électrification rurale comme ailleurs dans d'autres communes du pays (Trarza, Brakna, Adrar, etc.).

La commune pourrait entreprendre des démarches à cet effet auprès du ministère de l'énergie (projet électrification rurale) aux fins d'intervenir dans la commune qui bénéficie d'un ensoleillement suffisant durant toute l'année ; ce sera une bonne opportunité de mettre en place et faire fonctionner plusieurs petits métiers de soudure, de conserve de légumes, viande et poisson, etc. ; ce qui contribuera sans doute à réduire l'exode rural par les emplois ainsi créés.

II-2-Le secteur économique

1- Agriculture

a- Agriculture sous pluie et de décrue

C'est la principale activité dans le terroir ; les terres agricoles sont riches dans la commune puisque situées sur les bordures des écoulements d'eau où les apports minéraux sont drainés chaque année par les pluies des hauteurs des collines ou montagnes de la zone vers les bas fonds des cours d'eau utilisés comme zones agricoles.

Le potentiel agricole, estimé à 5.375 ha (Délégation régionale MDR et observations des équipes diagnostics) est mis en valeur à plus de 70% (3.800 ha environ) annuellement par les populations locales dans la commune.

Tous les 23 villages pratiquent l'agriculture en saison de pluies à des degrés divers.

Il existe deux types d'agricultures dans la commune :

- le premier dit de « diéri » où sont cultivés le petit mil, le sorgo, le niébé, l'arachide, le gombo et les pastèques.
- le second dit de « décrue » avec les spéculations du genre maïs, niébé, courges, gombo et pastèques dans les dépressions après le retrait des eaux d'écoulement des oueds.



Les femmes sont fortement impliquées au niveau des campagnes agricoles dans cette commune où elles détiennent leurs propres champs dont les récoltes sont gérées par elles mêmes pour subvenir à leurs propres besoins.

Les principaux outils utilisés sont constitués de charrues à traction animale, les houes, haches et autre petit matériel de semis ; les maladies et ennemis de cultures restent *le charbon, le miellat, les oiseaux, sauteriaux, les chenilles et cantharides.*

Tableau 7 : Problèmes et solutions au niveau de l'agriculture sous pluies dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Ehsey Ahmet 1	Divagation animale Absence du matériel de labour	Clôture des champs Achat des charrues
2. Hassi Cheggar	Freiner l'écoulement de l'eau	Construction d'un barrage
3. Dangrémou	Freiner l'écoulement de l'eau Divagation animale Manque de formation	Construction d'un barrage Clôture des champs Formation / Agriculture
4. Niorodel	Divagation animale Abondance des ennemies des cultures	Clôture des champs Produits phyto et formation
5. Kninkoumou	Perte des eaux de pluie Divagation animale	Construction d'un barrage Clôture des champs
6. Diyala	Divagation animale	Fourniture du grillage
7. Ehel Diatou	Divagation animale Perte des eaux de pluie	Clôture grillagée des champs Construction d'un barrage
8 Ehel Sidi M'Bareck	Divagation animale	Clôture des champs
9. Ehel Yarba	Divagation animale Perte des eaux de pluie Manque du matériel agricole	Clôture des champs Construction d'une digue Fourniture des charrues
10. Hamdallaye	phénomène l'érosion	Construction de seuils ralentissement et digues
11. Triyimmé Yaka	Divagation animale	Clôture des champs
12 Triyimmé Mandia	Divagation animale	Clôture des champs
13. Ehel Maatougue	Divagation animale	Fourniture du grillage
14. Gourel Bouré	Divagation animale	Clôture des champs
15. Windé Koba	Divagation animale	Fourniture du grillage
16. Ehel M'Bareck	Divagation animale	Fourniture du grillage
17. Vreighilly	Divagation animale	Fourniture du grillage

Les problèmes de divagation animale, de lutte antiérosive des sols et le manque de matériel de labour et de produits phytosanitaires constituent les principaux obstacles au développement de l'agriculture évoquées par les populations d'agriculteurs dans la commune ; L'ennemi principal à l'activité agricole dans la commune reste l'érosion hydrique : plusieurs champs sont abandonnés sous l'effet d'érosion (ils ne reçoivent plus suffisamment d'eau par surcreusement de l'oued qui servait de passage et de déversoir d'eau). Toute la commune est située à plus de 90% dans le bassin versant de Niorodel et sur ses affluents qui traversent la commune du Nord Est vers le Sud Ouest.

Les projets AGLC et PGRNG(Formation de paysans pilotes sur les techniques de CES , mise en place de cordons pierreux et de demi-lune forestière) effectuent actuellement des efforts louables dans la commune dans le cadre de la restauration des milieux naturels dégradés ; cependant , au vue de l'ampleur du phénomène d'érosion observable sur toute l'étendue du terroir, une mobilisation plus soutenue devra être trouvée afin de sauver à moyen et long terme les riches terres agricoles de la commune .



b- Le maraîchage

Malgré une insuffisance généralisée d'eau dans la commune, l'activité maraîchère reste fortement sollicitée par les femmes regroupées au sein des coopératives ou groupements agricoles dans les villages ; environ 35 ha (Délégation régionale MDR et observations équipes diagnostics) de superficie maraîchère sont exploités dans la commune ; les spéculations les plus cultivées sont les aubergines, les tomates, le gombo et les carottes ; les semences maraîchères sont acquises soit à travers l'union départementale des coopératives agricoles installées à Sélibaby (là où adhèrent 18 coopératives dans la commune de Hassi Chogar), ou auprès de la délégation régionale du MDR ou par le canal des coopérations avec les partenaires extérieurs présents au Guidimagha (PGRNG, PROGRN/GLC, GRDR, VAINCRE, PDRC...) .



Les cultures de la menthe (très prisée) après les légumes en saison sèche occupent les maraîchers durant les périodes de soudure ; un appui à ces productrices par l'introduction de nouvelles techniques (le goutte à gouttes par exemple) stimulerait sensiblement cette dynamique féminine dans la commune face à l'insuffisance chronique des eaux dans les puits

Tableau 8 : Problèmes et solutions au niveau du maraîchage dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
2. Hassi Cheggar	Divagation animale	Clôture des jardins
3. Dangrémou	Manque du matériel horticole	Matériel horticole

5. Kninkoumou	Manque d'eau pour le maraîchage Divagation animale	Adduction d'eau Clôture du jardin
6. Diyala	Divagation animale	Fourniture de grillage
8. Ehel Diatou	Divagation animale	Clôture grillagée du jardin
9. Ehel Sidi M'Bareck	Divagation animale	Clôture du jardin
10. Ehel Yarba	Divagation animale Manque de matériel horticole	Clôture du jardin Fourniture de matériel horticole
11. Hamdallaye	Divagation animale	Fourniture de grillage
12. Khachbayé	Divagation animale Manque d'encadrement en maraîchage Puits très profond	Fourniture de grillage appui de techniciens Equipement en motopompe pour le jardin
14. Triyimmé Mandia	Divagation animale	Clôture de jardin
17. Ehel Salem	Divagation animale	Fourniture de grillage
18. Zreiguat	Divagation animale	Fourniture de grillage
19. Ehsey Ahmet 2	Manque d'eau et du matériel pour le maraîchage	Creusement d'un puits et appui en matériel
22. Vreighilly	Manque d'eau et du matériel pour le maraîchage	Creusement d'un puits et clôture du jardin
23. Lemkhainize	Manque de moyens de la coopérative	Clôture du jardin et fourniture de matériel horticole

Les problèmes d'eau et de divagation animale restent les plus préoccupants parmi les contraintes vécues et ce en dehors du manque de moyens d'exhaure et de matériel aratoire.

Quelques rares coopératives tiennent la liste des adhérents avec les cotisations fournies ; aucune trace d'enregistrement des productions maraîchères, des ventes, de pertes ; ou profits, etc. ; l'analphabétisme ambiant en plus du manque de formation dans le domaine expliquent l'absence de documents de gestion relatifs à l'activité maraîchère.

2- Elevage

La commune recèle d'importantes ressources animales: 10.000 têtes de bovins, 13.000 petits ruminants (ovins et caprins), une centaine de chevaux, plus de 3000 ânes et 45 chameaux sont en moyenne élevés dans les villages de la commune (MDR Sélibaby et résultats enquêtes diagnostics). La propriété du bétail reste principalement dominée par les hommes ; cependant les femmes dans la commune ont une part importante dans cette propriété sous couvert des hommes qui partent des fois en transhumance avec le bétail :

- les femmes chefs de ménages qui ont leurs propres animaux et décident elles mêmes de l'utilisation de leur bétail ;
- les femmes avec leurs conjoints sont également propriétaires d'animaux et décident de l'utilisation de leur bétail en concertation avec leurs époux. Dans tous les cas, les sous produits de l'élevage et de leurs revenus (lait, beurre, peaux,) sont de la gestion directe et exclusive des femmes.

Le secteur recèle un potentiel pastoral appréciable dans la commune qui abrite, en période de soudure, une partie du bétail de l'Assaba et du Tagant ;

La santé animale est suivie à travers les campagnes de vaccination annuelles qu'exécutent les services vétérinaires de la Délégation Régionale du MDR dans la Wilaya et les privés .La campagne dure 5 mois (Octobre – Février) ; les médicaments sont fournis par la Centrale d'Approvisionnement en Intrants d'Elevage basée à Nouakchott (CAIE).

Les vaccinations sont effectuées au niveau des parcs de vaccination au nombre de trois (Dangrémou, Kninkoumou et Hel samba) disséminés dans la commune ;

Les abattages s'effectuent en plein air à même le sol dans tous les villages à l'exception de Hassi Chogar où existe une aire d'abattage construite en béton.

Le secteur bénéficie de la proximité de la ville de Sélibaby et de la route en construction Sélibaby – Kaédi- Nouakchott qui constituent une opportunité d'écoulement du bétail vers les grands centres urbains du pays et de vente des sous produits d'élevage (beurre, lait, peau, etc.).

Les principales contraintes vécues par les populations dans ce secteur s'articulent autour de :

Tableau 9: Problèmes et solutions au niveau de l'élevage dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Ehsey Ahmet 1	Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
2. Hassi Cheggar	Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
3. Diyala	Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
4. Ehel Sidi M'Bareck	Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
5. Ehel Yarba	Manque des pâturages	Construction d'une mise en défens
6. Hamdallaye	Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
7 Triyimmé Yaka	Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
8 Ehel Maatougue	Absence d'un parc	Construction d'un parc de

	Manque du pâturage	vaccination Mise en défens
9. Gourel Bouré	Absence d'un parc Abreuvement	Construction d'un parc de vaccination Creusement d'une mare
10. Ehel Salem	Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
11. Ehsey Ahmet 2	Absence d'un parc Manque d'eau pour l'abreuvement des animaux	Construction d'un parc de vaccination Creusement d'une mare
12. Vreighilly	Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination

La santé animale reste préoccupante dans la commune au regard du nombre important de construction de parcs de vaccination demandé , suivi d'actions de mise en défens pour garder un peu plus les pâturages à l'abri des transhumants qui créent suffisamment de problèmes lors de leur séjour dans la commune : conflits fréquents entre éleveurs –agriculteurs pour cause de divagation animale, coupe d'arbres, arrivée de nouvelles maladies animales, surexploitation des pâturages et points d'eau, vol de bétail, feux de brousse etc.

L'élevage souffre également du manque d'eau dans la commune au regard de l'état des puits et de la demande d'approfondissement des mares pour emmagasiner plus d'eau pendant l'hivernage ;

3- Gestion des ressources naturelles

La commune de Hassi Chogar recèle d'importantes ressources végétales riches et variées à travers des unités de paysages assez marquées:

- Une unité de zone collinaire constituée par de petites collines ou escarpements rocheux qui forment une sorte d'arc autour la commune prenant naissance du Sud du terroir villageois de Hamdallahi Lemkhainize vers le Nord Est en passant par Windé Koba, Hassi Chogar, verghelli Hel Mboirik . A l'Ouest la chaîne montagneuse de Tachott qui borde du coté ouest les terroirs villageois de Hel Yarba , Hel Diatou , Niorodel et Diyala . Les sols sont rocailleux où poussent une végétation diversifiée composée d'*acacia Senegal*, de *combretum glutinosum*. Cette position collinaire a permis, par les écoulements d'eau en saison de pluies, la pratique d'activités agricoles et pastorales par les communautés installées dans ces différents micros bassins versants.
- Sur les terres surélevées comprises entre les dépressions des cours d'eau et les collines nous rencontrons principalement *le Balanites aegyptiaca*; cette zone est propice aux activités pastorales et couvrent de zones favorables au développement des gommiers (*acacia Senegal*); les sols sont à dominance latéritique avec peu d'infiltration des eaux de pluies, quelques bandes de sols sablonneux entre Hel sidi ould Mbarek et Hel samba avec une apparition de *Leptadenia Pyrotechnica* (titareckt) étrange dans cette zone et probablement apportés par les déjections de chameaux
- Sur les bordures et dépressions des cours d'eau nous retrouvons une végétation de zone humide de types *Bauhinia* ; c'est la zone où se pratiquent toutes les activités agricoles dans la commune, cette zone reste fortement affectée par l'érosion hydrique qui mettra

probablement en péril, les terres agricoles si des mesures correctives ne sont pas, rapidement, prises.



Cette zone, propice aux activités agricoles, constitue la zone d'exploitation du baobab par ses feuilles, fruits et écorces ; les jujubiers ; la paille pour les hangars ; et autres feuilles de cassia tora (youlo) très appréciées dans la préparation des sauces de légumes dans la commune et fait l'objet d'un véritable commerce à Sélibaby ;
L'AGLC de Tachott -Hassi cheggar, par la validation des règles d'utilisation acceptées de tous les usagers et la mise en place d'un système de surveillance contribue actuellement à préserver le peu de ressources disponibles dans la commune ;



Le PGRNG a entrepris dans le passé des actions de restauration des terres dégradées dans la commune.

Les contraintes perçues sont ressenties à travers :

- Réduction drastique du bois mort qui devient introuvable à moins de 10 km des terroirs villageois
- Surexploitation des baobabs (visibles à distance de cette espèce centenaire) : coupes des branches et écorçage du tronc,



- Coupe abusive d'arbres et feux de brousse lors des passages des transhumants
- Défrichements à usage agricole avec comme conséquence une accélération de l'érosion hydrique perceptible sur toutes les bordures des cours d'eau ;

Au plan des solutions à certaines contraintes dans la gestion des ressources naturelles, les populations ont retenu :

Tableau 10 : Problèmes et solutions au niveau de la gestion des ressources naturelles dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Hassi Cheggar	Déboisement	Foyers améliorés
2. Niorodel	Déforestation	Protection du couvert végétal
3 Diyala	Absence d'une mise en défens	Construction d'une mise en défens
4. Ehel Samba	Absence d'une mise en défens	Réalisation d'une mise en défens
5. Ehel Diatou		
6. Ehel Sidi M'Bareck	Manque de pâturages	Installation d'une mise en défens

La commune a connu des opérations de reboisement en gommiers dans le terroir de zreiguate et prédispose cette collectivité à contribuer en terme d'aptitudes techniques (conduite de pépinières forestières et plantation) à vulgariser ces techniques dans les actions de reboisement à effectuer dans la commune.

L'utilisation du Gaz butane à petite échelle comme énergie de substitution au bois constitue un pas dans la diminution de la pression sur les ressources végétales .

Les clôtures agricoles fournies par le PDRC à certains villages contribueront à réduire les coupes abusives d'arbres pour clôturer les zones agricoles.

Toute gestion cohérente et durable des ressources naturelles dans la commune passe nécessairement par une lutte antiérosive des sols qui , par effets directs, induirait la régénération du milieu naturel et corrigerait les déséquilibres actuels .

4- Artisanat

Cette activité est très importante dans la commune même si son économie reste muette dans les statistiques locales : des centaines de coussins, outres, de teinture, de vannerie, de décoration d'objets, de peaux tannées font le bonheur économique de centaines de paysannes et de paysans dans la commune.

Les contraintes au développement de cette filière, selon les artisans rencontrés lors du diagnostic, seraient liées à une insuffisance de ressources financières pour accéder à l'achat de matières premières et fabriquer plus de produits vendables dans les marchés extérieurs à la commune ; des besoins de renforcement de capacités en teinture, couture et tannage des peaux sont sollicités par les artisans et surtout au niveau des coopératives agricoles de la commune ;

Le secteur de l'artisanat devra trouver une assistance financière indispensable à son développement à travers les projets qui interviennent dans la commune (PDRC, PROGERN, PGRNG, GRDR, VAINCRE, ...) ou solliciter un peu plus d'appui auprès du ministère de l'artisanat et du tourisme.

5- Commerce et secteur informel

Le commerce dans la commune est caractérisé par l'existence de plus d'une centaine de boutiques et échoppes disséminées au niveau des villages ; les denrées de première nécessité sont vendues en priorité complétées par d'autres produits répondant aux besoins locaux des communautés rurales : tissus, les produits cosmétiques, le savon, etc.

Des produits de cueillette (jujube, fonio, gomme arabique, etc.), de tannin, du bois mort sont également vendus à petite échelle dans les marchés de la commune.

Le secteur souffre de l'enclavement en saison de pluies qui rend difficile les approvisionnements à partir de Sélibaby ou de Nouakchott.

Quant au secteur informel, il est noté l'existence d'une trentaine de fours à pain, d'une vingtaine de maçons et puisatiers dont les ressources restent limitées pour développer leurs activités.

L'appui au secteur commercial et informel devra s'articuler essentiellement autour:

- De l'amélioration des infrastructures d'accueil au niveau des marchés des grands villages par la construction de hangars, d'aires d'abattage et de construction d'une chambre froide au chef lieu de la commune à Hassi Cheggar en vue de conserver les légumes, poissons et viande
- Du renforcement de capacités du secteur informel par les formations et équipements des maçons, boulangers et puisatiers

6- Transport

La commune est traversée par la piste Sélibaby – Ould Yengé et par la nationale en construction Kaedi-Sélibaby. Les autres villages dans la commune se relaient en moyen de transport soit par voiture, charrettes, ânes et chevaux.

Le transport est fortement handicapé par le passage de cours d'eau en saison de pluies dans la commune où certaines localités deviennent inaccessibles durant plusieurs jours après les fortes pluies diluviennes connues dans la région.

7- Environnement et impacts environnementaux perceptibles

IL s'agit d'observations spécifiques à l'environnement de tous les secteurs dans la commune à travers des impacts vécus ou probables. Ce plan propose des solutions d'amélioration des conditions d'existence des collectivités rurales éparpillées dans la commune :

- La commune de Hassi Cheggar est traversée par un important bassin versant (Niorodel) où habitent 93% des populations de la commune ; ce bassin est le centre de toute l'économie des villages installés sur ses bordures ; plusieurs villages s'alimentent et abreuvent leur bétail à partir des puisards creusés le long du lit du bassin ; certaines activités de déforestation(défrichage) exposeront les terres à plus de risques d'érosion lors des écoulement d'eau en saison de pluies ; des cadavres d'animaux sont jetés dans le lit de l'oued sans incinération – ce qui , par décomposition peut contaminer (si l'animal souffrait d'une maladie contagieuse) les nappes superficielles qui alimentent toutes les populations riveraines et les animaux en eau potable ;
- Au niveau des écoles primaires les impacts sociaux négatifs demeurent :
 - l'insuffisance de latrines dans les écoles primaires de la commune; ce qui influencera négativement sur la santé des enfants et l'environnement des scolaires obligés de parcourir de longues distances pour se soulager ;
 - l'absence de points d'eau dans toutes les écoles – les enfants repartent chez eux pour boire et reviennent en classe s'ils n'ont pas sur eux le petit bidon d'eau ; ce qui influencera négativement dans la capacité des écoliers à suivre assidûment les cours ; une baisse de niveau voir des exclusions peuvent être vécues ;
- Au niveau de l'élevage, il a été observé des centaines de cadavres d'animaux laissés en plein air et particulièrement aux alentours des habitations sans être enterrés ni incinérés ; c'est une source de prolifération et de contagion de maladies animales et éventuellement humaines (surtout les enfants qui s'amusent à côté des cadavres) ;
- La demande en produits phytosanitaires au niveau des villages agricoles augmentera les risques d'intoxication aussi bien chez les hommes que chez les animaux et les oiseaux ;
- L'autre image négative concerne le manque d'hygiène autour des puits : de la boue mêlée aux urines de bétail au bas des margelles remonte dans les puits par les cordes utilisées pour le puisage des eaux qui vont servir à la boisson humaine et animale ; les eaux ainsi souillées sont une source potentielle de plusieurs maladies dans les villages : diarrhée, vomissement maux de ventre, bilharziose etc. . Sont particulièrement sensibles à ces effets négatifs d'hygiène les femmes, les enfants et les vieilles personnes ;
- Dans tous les villages des zones agricoles, les constructions effectuées en terres (confection de briques, crépissage, etc.) induisent le creusage de grandes fosses ou localement appelé « Guimbé » ; ces fosses se remplissent d'eau en saison de pluies et sont sources de prolifération de moustiques (paludisme) et de risques potentiels élevés de noyades d'enfants ;
- Dans tous les villages les déchets domestiques (sachets plastiques, boites de conserves, etc.) sont en passe de polluer l'environnement interne des grands villages (Hassi Cheggar, Dangrémou, Diyala, Hamdallahi, Kninkoumou, Zreiguat, Khachbayé) ;

Cette situation actuelle doit interpeller chacun dans la commune et appeler à de nouveaux comportements. La commune devrait engager le dialogue dès à présent auprès de l'administration

régionale, de la société civile pour une gestion environnementale et sociale plus saine au profit des populations de la commune :

- Sensibiliser d'avantage les agriculteurs avec l'appui de l'AGLC et les services environnementaux de la wilaya, sur l'importance du bassin versant de Niorodel et son extrême sensibilité aux défrichements sur ses bordures, qui accentuent l'érosion des berges
- Inclure dans les budgets d'entretien et réparation des écoles une construction de latrines et de création de point d'eau là où celui-ci est éloigné de l'école ;
- Sensibiliser, avec l'appui de la société civile, les propriétaires d'animaux sur les risques liés à l'abandon à l'air libre des cadavres de leurs animaux (incinération, enterrement,..)
- Constitution de comités dits d'hygiène des puits constitués principalement par les femmes qui sont les gestionnaires des eaux dans les villages (boisson des enfants surtout) ; ces comités veilleront périodiquement à la propreté des puits autour des margelles et à l'intérieur des puits eux-mêmes où des débris sont souvent jetés par des enfants quand ce n'est pas une corde coupée qui retourne au fond du puits ;
- Coordonner avec la délégation régionale du MDR, lors de l'acquisition des produits phytosanitaires, dans l'utilisation de ces produits toxiques et les dispositions utiles pour stocker les produits après traitement et éviter ainsi tout contact étranger susceptible d'intoxication ;
- Sensibiliser tous les villages qui créent des fosses ou « Guimbé » à des fins de construction de les refermer, même par du tout-venant, avant la saison de pluies afin de limiter les risques de noyade des enfants et réduire aussi la prolifération des moustiques dans les villages ; la société civile dans la commune serait d'un grand apport dans ce domaine ;
- Initier des actions d'assainissement au niveau des grands villages de la commune en les dotant de matériel adéquat (pelles, râtaux, brouettes, pioches, etc.) et impliquer fortement la société civile, les jeunes et les femmes à la sensibilisation des populations sur la propreté des villages liée à l'amélioration de leur santé.

8- Genre et développement

L'accent est mis sur la discrimination positive en faveur des femmes pour mieux comprendre leur implication dans un processus de développement local où elles sont porteuses de tout changement compte tenu de leur stabilité dans les terroirs plus que les hommes enclins à l'émigration et aux exodes saisonniers.

Les femmes dans la commune sont démographiquement les plus nombreuses (51% de la population totale) ; elles présentent un dynamisme remarquable et un potentiel en termes de réseaux de communication et d'entraide .Elles sont organisées au sein d'associations diverses (coopératives, union des coopératives, Twiza, etc.) ;et constituent un bel exemple de vivacité et de dynamisme au niveau des villages de la commune de Hassi Chogar :

- Elles sont impliquées dans toutes les activités aux villages particulièrement dans l'agriculture où elles ont leurs propres champs et décident de la destination de leurs récoltes ;
- Elles gèrent 29 des 32 coopératives agricoles dans la commune en plus de tout le commerce de proximité dans tous les villages (étales et échoppes) ;

- Elles sont 8 conseillères au conseil municipal de la commune soit 42% de l'effectif total des conseillers de la commune qui en compte 19 ;

Cependant, les femmes continuent à vivre les contraintes ci-après dans la commune :

- Les femmes souffrent d'un faible accès à l'information, à l'éducation et à la formation (vulgarisation agricole et autres formations techniques).
- La femme nourrice et nourricière de la famille reste sous-équipée et manque de technologie appropriée qui s'avèrent indispensables pour améliorer et soulager les tâches ménagères très pénibles qui détériorent son état de santé et accaparent son temps (moyens d'exhaure de l'eau, transport, mouture de mil..).
- Les femmes s'adonnent à de multiples activités productrices maraîchage, agriculture, élevage, artisanat mais les revenus restent faibles et ceci est dû à un manque de maîtrise des facteurs et ressources de production : crédits, moyens de production, intrants, formation technique et services agricoles, accès aux marchés et aux circuits de commercialisation ;
- L'inexistence d'un centre de maternité dans la commune pour les accouchements reste préoccupant pour toutes les femmes devant accoucher au niveau du poste ;
- Les femmes méconnaissent leurs droits ; le code du statut personnel adopté en 2001 constitue une avancée dans la promotion de l'équité homme/femme.

Les mesures d'accompagnement dans le domaine du genre dans la commune tourneront au tour des objectifs ci-après:

- Développer les interventions et actions permettant de soulager les travaux et corvées des femmes (moyens d'exhaure de l'eau, charrettes pour le transport, moulins et autres technologies appropriées).
- Mieux considérer le rôle et la place des femmes dans la gestion et l'utilisation des ressources naturelles (bois de chauffe, cueillette, etc.).
- Appuyer les activités de production des femmes (approvisionnement, crédits, fonds de roulement, formation technique, équipements et matériels, commercialisation et écoulement) et diversifier les créneaux de production en tenant compte des pratiques déjà existantes (élevage, artisanat, commerce).
- Renforcer les actions d'information, formation, alphabétisation, communication en utilisant des canaux et des modalités (temps et lieux) compatibles avec les contraintes des femmes et en tenant compte des savoirs, pratiques et situations.
- Améliorer les conditions de santé des femmes et des enfants (accès aux centres de santé, constitution de dépôts pharmaceutiques, centre de récupération nutritionnelle, IEC pour l'information et la prévention).

- Renforcer les organisations féminines et les réseaux solidaires; et s'assurer de la participation des femmes, de la prise en compte de leurs intérêts, de leur représentativité dans les différents organes de gestion villageoise et communale ;
- Considérer la dimension genre dans tous les programmes de développement au niveau de la commune

Afin d'alléger certaines tâches pénibles des femmes dans les villages, des solutions à certaines contraintes vécues ont été formulées :

Tableau 11 : Problèmes et solutions au niveau genre et développement dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1 Hassi Cheggar	Déboisement	Foyers améliorés
2. Niorodel	Surcharge des femmes	Moulin à grains
3. Ehel Diatou	Surcharge des femmes Manque de certaines denrées	Moulin à grains Boutique communautaire
4. Ehel Sidi M'Bareck	Surcharge des femmes	Moulin à grains
5 Ehel Yarba	Surcharge des femmes	Moulin à grains
6. Khachbayé	Surcharge des femmes	Moulin à grains
7 Triyimmé Yaka	Surcharge des femmes Eloignement du lieu de ramassage du bois de cuisine	Moulin à grains Introduction des gaz
8 Triyimmé Mandia		
9. Ehel Maatougue	Problème d'approvisionnement en denrées alimentaires Surcharge des femmes	Boutique communautaire Moulin à grains
10 Gourel Bouré		
11. Ehel Salem	Problème d'approvisionnement en denrées alimentaires	Ouverture d'une boutique
12. Zreiguat		
13. Ehsey Ahmet 2	Taux élevé d'analphabétisme	Alphabétisation des femmes
14. Ehel M'Bareck		
15. Vreighilly	Difficulté d'approvisionnement en denrées alimentaires Surcharge des femmes	Ouverture d'une boutique communautaire Achat d'un moulin à grains

L'allègement des travaux pénibles de mouture de mil, d'accès aux boutiques communautaires compte tenu de leurs positions de gestionnaires du foyer, l'introduction de foyers améliorés en réponse à l'éloignement des bois de chauffe et de lutte contre l'analphabétisme sont autant de contraintes vécues par les femmes des villages de la commune.

II-3- Les infrastructures socio-économiques

1- Les infrastructures éducatives

a -Ecoles primaires :

Il existe au total 20 écoles réparties au niveau de 20 villages sur 23 villages que compte la commune.

Tableau 12: Répartition spatiale des écoles dans la commune

N°	Villages	Existence d'écoles	Etat des locaux	Existence de latrines	Existence de clôture	Observation
1	Hassi Chogar	1	Bon état	x	x	Surcharge des salles de classes
2	Kninkoumou	1	passable	x	x	Insuffisance de salles de classes
3	Diyala	1	moyen	-	-	Insuffisance de salles de classes
4	Hamdallahi	1	Bon état	-	x	1 salle en banco détériorée
5	Dangrémou	1	Bon état	x	x	-
6	Hel Salem Khale	1	Passable	-	-	2 salles de classes sans toiture
7	Hel Samba	1	passable	-	-	2 salles de classes sans toiture
8	Gourel Bouré	1	Mauvais état	-	-	Ecole en banco détériorée
9	Khachbayé	1	moyen	-	-	2 salles de classes sans toiture
10	Hel Maatougue	1	moyen	-	-	-
11	Zreiguat	1	Bon état	-	x	-
12	Niorodel	1	moyen	-	-	-
13	Triyimmé Yaka	1	moyen	-	-	Insuffisance de salles de classes
14	Vergheili	1	Mauvais état	-	-	Ecole en banco détériorée

15	Hel Yarba	0		0	0	Sans école
16	Triyimmé Mandia	1	Bon état	-	-	-
17	Hel Diatou	1	Bon état	-	-	Insuffisance de salles de classes
18	Windé Koba	0		0	0	Sans école
19	Hsey Ahmed 1	1	moyen	-	-	Insuffisance de salles de classes
20	Hsey Ahmed 2	1	moyen	-	-	-
21	Hel Mboirik	0	0	0	0	Sans école
22	Hel Sidi 0/ Mbarek	1	Mauvais état	-	-	Ecole en banco détériorée
23	Lemkhainize	1	Mauvais état	-	-	Ecole en banco détériorée
	Total	20 écoles		3 latrines	5 clôtures	

Le tableau ci-dessus montre une répartition spatiale des écoles dans la commune selon les aspects ci-après :

- 20/23 villages de la commune (soit 87%) sont pourvus d'écoles primaires
- 3 écoles sur 20 (15%) sont pourvues de latrines (Hassi Chogar, Dangrémou, Kninkoumou)
- 3 écoles ont des salles de classe en semi dur sans toitures
- 5 écoles ont des classes construites en banco en mauvais état
- 5 écoles sont clôturées soit 25% du total des écoles
- Aucune école ne dispose d'eau courante (puits ou adduction d'eau)

L'appui souhaité dans le secteur des infrastructures va dans le sens :

- de constructions de nouvelles salles de classes compte tenu de la surcharge actuelle d'élèves dans les classes (en moyenne 60 élèves par salle),
- d'une réhabilitation de salles de classes,
- d'une construction d'un collège
- de la construction de latrines indispensables à la santé des enfants
- de réalisations des clôtures des bâtiments les mettant à l'abri des divagations animales et devant permettre la réalisation pratique de certaines activités (sport, jardins scolaires, etc.)

A moyen terme, la commune devra se mobiliser, en concertation avec le ministère de l'éducation et les parents d'élèves, pour répondre à la demande croissante en constructions de nouvelles salles de classes compte tenu d'une progression estimée à 470 nouveaux scolarisés par an.

b- Mahadras :

La commune compte 18 Mahadras réparties sur 11 localités (Hassi Cheggar, Kninkoumou, Diyala, Dangrémou, Khachbayé, Hel Yarba, Hel Salem, Triyimmé yaka, Hamdallahi, Hel samba, Niorodel) ; une seule Mahadra est construite en ciment et se situe à Dangrémou ; le reste des Mahadras se situe dans des annexes d'habitation sous hangar ou en plein air ; la construction de

salles pour accueillir les élèves dans des conditions décentes est souhaitée par les villages abritant ces Mahadras.

2 - Les infrastructures Sanitaires

Il existe un seul poste de santé dans la commune ; ce poste est situé à Hassi Cheggar chef lieu de la commune.

Le poste est construit en dur et compte 5 pièces en bon état mais assez exigues et impropres à abriter des malades en hospitalisation et ne dispose pas de latrines ni de point d'eau courante indispensables aux patients venus en consultation.

L'absence d'une maternité au niveau du poste de santé est fortement ressentie par les femmes de la commune au moment des accouchements où elles sont tenues, malgré l'insuffisance de leurs ressources, à se déplacer à Sélibaby (capitale de la Wilaya).

Les problèmes évoqués par les populations se résument essentiellement à la construction de postes de santé et de maternités.

3-Les infrastructures hydrauliques

Ces infrastructures vitales pour les populations de la commune sont réparties spatialement selon le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Répartition spatiale des points d'eau dans la commune

Village	Puits	Puits fonctionnels	Forage	Forage fonctionnel	Problèmes
Hassi Cheggar	16	4	(1) à pédale en panne	(1) salé	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Dangrémou	20	17	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Windé Koba	0	0	0	0	Inexistence de puits
Kninkoumou	14	2	(2) à pédale en panne et (1) forage en cours d'équipement	0	
Diyala	15	5	(1) à pédale en panne	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Lemkhainize	0	0	0	0	Inexistence de puits
Ehsey Ahmet 1	1	0	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Ehsey Ahmet 2	0	0	0	0	Inexistence de puits
Ehel Diatou	0	0	0	0	Inexistence de puits
Hamdallaye	6	6	(1) à pédale en panne	-	-
Triyimmé Yaka	1	1	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Ehel Salem	5	2	(1) à pédale en panne	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Ehel Sidi O.	1	1	0	0	Peu d'eau dans les

M'Bareck					puits en saison sèche
Gourel Bouré	2	1	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Zreiguat	5	5	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Vreighilly	0	0	0	0	Inexistence de puits
Ehel M'Boirik	0	0	0	0	Inexistence de puits
Ehel Yarba	1	1	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Khachbayé	1	1	(1) manuelle en bon état	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Niorodel	1	1 salé	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Triyimmé Mandia	1	1	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
Ehel Samba	1(sal é)	0	0	0	Inexistence de puits en eau douce
Ehel Maatougue	1	1	0	0	Peu d'eau dans les puits en saison sèche
TOTAL	92	49	07	01	Peu d'eau dans les puits en saison sèche

Le tableau ci-dessus montre qu'au niveau des 23 villages, l'existence des points d'eau se présente comme suit :

- 17/23 villages sont pourvus de puits soit 74% du total des villages ; les villages restants sans puits (6) s'approvisionnent à partir de puisards dans les cours d'eau ou transportent l'eau de longues distances à partir d'autres points d'eau situés dans d'autres villages ;
- Sur les 92 puits forés dans la commune, 49 sont fonctionnels soit 53% du total des puits et connaissent un très faible débit en saison sèche voire des tarissements ;
- 8 forages dont 5 à pédale en panne (2 à Kninkoumou , 1 à Hamdallahi , 1 à Hel Salem et 1 à Diyala) , 1 à pompage manuel à Khachbayé , 1 forage en cours d'équipement à Kninkoumou et 1 forage à eau salée à Hassi Chogar ;

La commune compte 21 villages/23 (soit 93% des villages) qui souhaitent acquérir un point d'eau ; ce qui explique la précarité d'accès à l'eau potable dans cette commune où de sérieuses prospections devront être effectuées avant tout forage de nouveaux puits .

4- Les infrastructures agropastorales

Elles sont constituées essentiellement d'une aire d'abattage construite en béton à Hassi Chogar et de parcs de vaccination en bon état répartis au niveau de trois villages dans la commune : Dangrémou, Kninkoumou et Hel samba ;

La demande des populations dans le secteur s'articule autour de l'augmentation de trois (3) nouveaux parcs que la commune devra étudier avec la Délégation régionale du MDR pour situer dans l'espace communale l'emplacement de ces 3 nouvelles unités en fonction des politiques sectorielles en vigueur.

Des demandes d'approfondissements de mares ont été formulées pour stocker plus d'eau en saison sèche et réduire ainsi la pression sur les ressources en eau en saison sèche.

5- Les infrastructures communales

Elles sont constituées essentiellement de :

- L'hôtel de ville construit en partenariat avec le PBG (75% des coûts du bâtiment) et (25% à la charge de la commune) ; ce bâtiment neuf en béton est construit en 2007 et compte une salle de réunion et 7 pièces abritant les services de la commune ;
- Une aire d'abattage en béton armé à Hassi Cheggar
- Fourrière à Hassi Cheggar en bon état construit en ciment (clôture)
- Un hangar à Kninkoumou en bon état
- Un point de vente de viande à Hassi Cheggar en bon état

Les besoins en infrastructures communales et autres équipements se portent sur :

- La clôture de l'hôtel de ville et la construction de latrines
- La construction d'un centre de formation multifonctionnelle (formation de tailleurs, soudeurs, maçons, mécanicien, ...) pour atténuer les effets du chômage dans la commune et diminuer ainsi l'exode rural ;
- L'extension du hangar de Hassi Cheggar et la construction de nouveaux hangars de marchés au niveau des villages de Hel Salem Khale, Kninkoumou, Dangrémou
- la construction d'aires d'abattage à Kninkoumou, Dangrémou, et Diyala
- la construction de chambre froide à Hassi cheggar (conserve de poisson, poulet, légumes, viande)
- L'acquisition d'un véhicule tout- terrain pour les multiples déplacements à l'intérieur de la commune
- Le renforcement de l'électrification de l'hôtel de ville (ajout de nouveaux panneaux solaires).

6- Le culte

La commune recèle d'importantes structures religieuses dont 18 Mahadras e 34 mosquées:

- 12 en banco de mauvais état (1 à Hamdallahi, 1 à Niorodel, 1 à Gourel Bouré, 2 à Hsey Ahmed 1et2 , 1 à Hel sidi Mbarek, 2 à zrégate , 1 à Hel Salem, 2 à Hassi Chogar, 1 à Kninkoumou)
- 20 en ciment (8 à Hassi Cheggar, 2 à Dangrémou, 4à Kninkoumou, 2 à Diyala, 1 à Hel Salem, 1 à Hel samba, 1 à Hel Maatougue, 1 à Hel Diatou)
- une mosquée en zinc (Triyimmé Mandia)
- une mosquée en ciment en cours de construction à Khachbayé.

Les contraintes posées sont au niveau de la réhabilitation en ciment des mosquées construite en banco et de leur équipement (nattes, éclairage et sonorisation).

Tableau 14 : Problèmes et solutions au niveau des mosquées dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
4. Niorodel	Manque de formation	Construction d'une mosquée
15. Ehel Maatougue	Absence d'une clôture pour la mosquée	Clôture de la mosquée
18. Zreiguat	Absence d'une mosquée	Construction d'une Mosquée

19. Ehsey Ahmet 2		
20. Windé Koba	Absence d'une mosquée	Construction d'une mosquée

7- Les routes

Il n'y a pas à proprement parler d'infrastructures routières réalisées et entretenues par la commune ou par l'état en dehors de la construction en cours de la route Kaedi-Sélibaby qui traverse la partie Ouest de la commune.

Il y a, en revanche, des pistes qui relient les villages entre eux et une principale qui va de Sélibaby en passant par Hassi Cheggar vers Ould Yengé .

Ces pistes sont partiellement impraticables en saison de pluies à cause de passages difficiles dans les lits des cours d'eau qu'elles traversent.

Il existe un radier construit et en bon état à Dangrémou par le PGRNG et la mairie et l'exemple pourrait servir à trouver des ressources adéquates pour désenclaver la majeure partie de la commune par les actions similaires (radier).

La commission de concertation communale a identifié 29 points critiques à lever pour le désenclavement de la commune répartis suivant le tableau ci-dessous :

Tableau 15 : Localisation des points critiques dans la commune

Pistes ou routes	Nombre de points de passage difficiles en hivernage (passages de cours d'eau)
Sélibaby- Hamdallahi- Lemkhainize- Hassi cheggar	4
Hassi cheggar -zrégate	4
Hassi cheggar- Hsey Ahmed 1et2- Kninkoumou	6
Kninkoumou- Hel sidi Mbarek	1
Kninkoumou- Hel samba- Niorodel	3
Hel samba- Hel sidi Mbarek	1
Kninkoumou- Hel sidi Mbarek	1
Kninkoumou- Diyala	2
Diyala -Niorodel	2
Niorodel -Hel Diatou- Hel Yarba	3
Hel Yarba- Khachbayé- Triyimmé yaka	1
Triyimmé yaka- Gourel Bouré	4
Gourel Bouré - zrégate	1
TOTAL	29 passages difficiles en hivernage

La levée de ces points critiques (radiers ou ponts) désenclavera certainement toutes les localités de la commune et améliorera les échanges inter villageois au profit du développement local.

II-4- Organisation de la société civile

La société civile est organisée dans la commune à travers :

1- Les coopératives

Nous avons identifié, lors du diagnostic villageois, l'existence formelle de 32 coopératives agricoles recensées au niveau de la commune dont 29 sont féminines soit 90% de l'effectif total des coopératives et 4 masculines soit 10% du total pour un effectif d'adhérents de 2117 membres; ces coopératives dont une partie adhère à l'union régionale des coopératives à Sélibaby sont très dynamiques dans la commune malgré la modicité de leurs ressources ; elles s'impliquent activement dans la vie des villages en réalisant en plus des activités maraîchères, la teinture , la tannerie , la couture ,le petit commerce de denrées alimentaires etc.

L'insuffisance de ressources financières (acquisition d'intrants agricoles, le développement d'autres activités de boucherie et la congélation des excès de viande non vendue, etc.), l'absence de formation en gestion et l'absence d'alphabétisation fonctionnelle sont autant d'handicaps au développement des activités des coopératives. Certaines actions peuvent aider à mieux impulser ces coopératives :

- Renforcement de capacités de toutes les organisations féminines (coopératives, Twiza femmes, ONG, etc.) dans la commune particulièrement en gestion ;
- Alphabétisation fonctionnelle pour celles qui le nécessitent au sein des organisations féminines ;
- Appui et financement d'activités génératrices de revenus au niveau de toutes les organisations féminines ;
- Appuyer et financer les rencontres inter villageoises des groupements pouvant favoriser l'échange et stimuler la production ;
- Renforcement de l'encadrement technique agricole pour améliorer les productions maraîchères ;
- Impliquer les organisations féminines dans la gestion durable des ressources naturelles dans les terroirs ;
- Responsabiliser les groupements féminins dans la gestion de l'hygiène des puits dans les villages et améliorer ainsi la santé des populations ;

Tableau 16 : Situation des coopératives dans la commune

Nom du village	Nombre de Coopérative	Adhérents	Observations
1. Ehsey Ahmet 1	1	36	Non
2. Hassi Cheggar	4	520	
3. Dangrémou			
4. Niorodel	1		
5. Kninkoumou	3	115	
6. Diyala	1	18	

7. Ehel Samba	1	90	
8. Ehel Diatou	1	70	
9. Ehel Sidi M'Bareck	1	70	
10. Ehel Yarba	1	35	
11. Hamdallaye	1	57	
12. Khachbayé	2	147	
13. Triyimmé Yaka			
14. Triyimmé Mandia	1	60	
15. Ehel Maatougue	1	60	
16. Gourel Bouré	1	399	
17. Ehel Salem	4	195	
18. Zreiguat	4	144	
19. Ehsey Ahmet 2	1	43	
20. Windé Koba			
21. Ehel M'Bareck			
22. Vreighilly	2	33	
23. Lemkhainize	1	29	
TOTAL	32	2.117	

Ces coopératives sont liées à la grande union à Sélibaby par des cotisations annuelles de 3000UM et à la charge de l'union de disponibiliser les semences maraichères au début de chaque campagne. Des formations en confection de grillage ont été dispensée à deux femmes à Hassi Cheggar ;

2- Les associations de développement communautaire

Il en existe six dans la commune et sont appuyées par le PDRC :

- Gourel Bouré, Zreiguat (Clôture des champs, Boutique communautaire et Mise en défens),
- Ehel Salem (Clôture des champs),
- Ehel Samba (Clôture des champs, parc de vaccination et Boutique),
- Khachbayé (Clôture des champs, Boutique)
- Hamdallaye (Clôture des champs et approfondissement de deux puits)

Ces associations ont le statut d'organisation non gouvernementale et peuvent agir et effectuer toute activité à confier à la société civile ; ces associations reçoivent un appui du PDRC et interviennent

dans tous les domaines (agriculture, élevage, environnement, AGR) dans leur terroir à l'exception de l'éducation et de la santé humaine pris en charge par le bailleur au niveau d'autres ministères ;

3- Les ONG

Il existe une seule ONG dénommée Association de Développement de Hassi Cheggar dans la commune ; son domaine d'intervention est de canaliser l'appui apporté par les ressortissants émigrés du village pour les différents investissements socioéconomiques dans le village de Hassi Cheggar ;

Cette ONG constitue un atout appréciable dans la mobilisation des ressources extérieures au profit du village et de la commune.

4- Les organisations traditionnelles

Ces organisations traditionnelles à la base existent au niveau de tous les villages de la commune. Ce sont surtout des groupements d'entraide constitués essentiellement de personnes de même âge et sont à majorité constitués de femmes dans les villages compte tenu de leur stabilité dans les terroirs.

Ces groupements s'entraident dans les travaux champêtres, le tissage de nattes et tannage de peaux, de constructions, etc. participant ainsi au maintien de la cohésion sociale dans les villages et sont par voie de fait un bon indicateur de prédisposition participative à l'exécution de tous les programmes de développement qui toucheraient leurs terroirs.

Les actions d'accompagnement souhaitées dans ce secteur portent sur :

- renforcement de capacités des bénéficiaires des AGR et leur formation en gestion
- accompagner la formalisation des groupements traditionnels pour accéder aux appuis extérieurs
- alphabétisation des membres des groupements au vue de l'analphabétisme ambiant
- identifier le meilleur mécanisme d'intégration des leaders de ces groupements dans toutes les prises de décision et à l'exécution de tout programme de développement dans les villages car, ces groupements constituent un socle socio culturel de base dans tous les terroirs et à ce titre reconnus de fait par toutes les populations.

5- Associations des jeunes et clubs sportifs

On note la présence informelle de deux organisations de jeunes (Hassi Cheggar et Hamdallahi) qui s'adonnent à l'appui aux activités socioéconomiques (assainissement, agriculture, constructions, etc.) de leurs villages et à certaines activités sportives essentiellement le football.

Les jeunes filles sont de la partie les jours de fête ou de mariages démontrant ainsi l'existence d'un potentiel de jeunes favorable au développement d'activités culturelles dans la commune par l'organisation de théâtre, de soirées culturelles etc.

Le développement du secteur portera sur :

- l'appui à l'organisation d'activités de jeunes en associations ou clubs reconnus, leur encadrement et leur appui en équipement (ballons, chaussures, matériel assainissement, etc.)et infrastructures sportives adéquates (maisons de jeunes, terrains de foot, basket et volley-ball, et.).
- la coordination avec l'inspection régionale et ministère de la jeunesse et du sport pour tirer partie de l'appui disponible.
- L'organisation de tournois inter villageois entre clubs de la commune

Tableau 17 : Problèmes et solutions au niveau de la jeunesse dans la commune

Nom du village	Problèmes posés	Solutions proposées
1. Niorodel	Taux élevé du chômage	Formation professionnelle
2. Kninkoumou	Absence de lieu de loisir	Construction d'une maison des jeunes
3. Ehel Sidi M'Bareck	Manque d'équipement pour les joueurs	Equipement sportif
4. Hamdallaye	Taux élevé du chômage	Organiser des sessions de formations
	Absence de clôture du terrain de Football	Clôture du terrain de Football
	Assainissement	Fourniture du matériel d'assainissement
5 Khachbayé	Taux élevé du chômage	Formation sur les petits métiers

la création d'infrastructures (maisons de jeunes, terrains de foot, de basket et de volley) doit être appuyée et encouragée au profit des jeunes afin libérer les énergies par l'organisation de tournois communaux ou intercommunaux entre les différents clubs de la commune et donner ainsi un nouveau visage culturel à la commune ; la commune peut affiner ce projet en collaboration avec l'inspection régionale de la jeunesse à Sélibaby .

II-5- Les partenaires au développement intervenant dans la commune

Plusieurs partenaires au développement interviennent dans la commune :

- Le PDRC (Projet de développement rural communautaire) : intervient au niveau de 6 villages Gourel Bouré , Zreiguat (Clôture des champs, Boutique communautaire et Mise en défens),Ehel Salem (Clôture des champs), Ehel Samba (Clôture des champs, parc de vaccination et Boutique), Khachbayé (Clôture des champs, Boutique), Hamdallaye (Clôture des champs et approfondissement de deux puits)
- Le PROGRN (Projet de Gestion des ressources naturelles) : qui s'attèle à renforcer les compétences des communautés villageoises en matière de gestion des ressources naturelles par :
 - La création d'associations inter villageoises
 - La validation de règles d'utilisation des ressources
 - La mise en place d'un système de surveillance

Le projet prévoit entre 2010-2013 :

- L'extension de l'approche GDRN à d'autres villages (Diyala, Kininkoumou, Niordel, Tourimé Yaka, Tourimé Mandia, Ehel Samba, Ehel Sidi Mbarek, Ehel Diatou)
- L'élaboration, la validation et l'exécution du réseau de schémas de pare feu (Espaces d'AGLC)
- La restauration des terres dans les régimes particuliers (Régime particulier dans les espaces GLC de la commune)
- L'appui à la surveillance de l'espace brousse (Espaces d'AGLC)
- La promotion des foyers améliorés (Hassi Cheggar)
- La plantations et les semis direct dans les espaces de régimes particuliers (Régime particulier dans les espaces GLC)

L'AGLC Tachott - Hassi Cheggar est déjà opérationnelle entre ces deux communes.

Le PGRNG qui appuie les communautés dans la restauration des terres dégradées : formation pilotes de paysans sur les techniques de CES, mise en place de cordons pierreux et de demi-lune forestière.

Le PBG appuie la commune de Hassi Cheggar à l'élaboration du PDC et au financement de certaines actions prioritaires ;

Le projet VAINCRE : appui les communes dans la gestion du développement local à travers la mise en place d'un mécanisme de financement approprié et une assistance technique pour la maîtrise d'ouvrage ; cofinance avec la commune la réalisation d'infrastructures socioéconomiques.

Le GRDR : présent au Guidimagha depuis 1989 (Appui aux organisations de base, Développement local et Sécurité alimentaire)

Ces partenaires interviennent de façon isolée et dispersée ; on ne perçoit guère une concertation/coordination des actions entre intervenants ; cette situation serait une source

potentielle de perturbation éventuelle de l'exécution du futur plan de développement communal en cours d'élaboration.

En attendant, la commune devra engager une réflexion sur le type de concertation (comité de concertation communale, coordination régionale des partenaires, etc.) entre partenaires intervenant dans la commune afin de mieux rationaliser leurs interventions (éviter le double emploi d'actions dans un même village) et ce en coordination avec les autorités administratives régionale (Wali et Hakem) et les services techniques.

II-6- Les ressources transversales

La commune recèle d'importantes ressources intercommunautaires:

- La commune de Hassi Cheggar est traversée par un important bassin versant (Niorodel) et ses affluents où habitent plus de 93% des populations de la commune ; ce bassin est le centre de toute l'économie des villages (19/23 villages) installés sur ses bordures : zones agricoles, pastorales, d'alimentation en eau potable , de prélèvement de pailles, bois et produits de cueillette ; cette ressource est fortement soumise à l'érosion hydrique qui affecte les terres cultivables et les zones de pâturages compromettant ainsi à moyen et long terme le développement durable dans la commune ; des solutions appropriées devront voir le jour dans des brefs délais pour sauver ce qui peut l'être dans ce bassin vital pour la quasi-totalité des populations de la commune .
- De grands espaces de gommiers situés dans les terroirs villageois de Diyala, Khachbayé, et Kninkoumou d'une part et d'autre de la poche Hamdallahi Dangrémou ; ces zones peuvent être valorisées par une replantation des gommiers qui assureront à moyen et long terme une amélioration de revenus provenant de la vente de la gomme arabique ;

CHAPITRE III- Carte des conditions de vie

Afin d'évaluer les impacts positifs ou négatifs des interventions au niveau des villages de la commune il a été convenu, au niveau de la concertation communale, d'établir une carte des conditions de vie suivant les critères qui influencent le plus, les conditions globales de vie des populations villageoises.

Au cours de la concertation cinq (5) critères se rapportant essentiellement aux infrastructures de base existantes et aux principales activités dans la commune ont été retenus :

- La disponibilité de l'eau potable
- L'éducation
- La santé
- L'agriculture
- L'élevage

Une note de 100 points est répartie entre les 6 critères selon leur importance pour les populations ; ainsi les indicateurs ci-après ont été retenus pour apprécier les critères retenus:

- **La disponibilité de l'eau (30 points)** : adduction d'eau (10), puits ouvert (20)
- **L'éducation (20 points)** : école (5),

- **La santé (20 points)** : Poste de santé (5),
- **L'agriculture (25points)** : Clôture agricole (15), Barrage (10),
- **L'élevage (5 points)** : Parc de vaccination (5) ;

Les différents critères retenus sont appliqués à chaque village et les notes obtenues pour ces critères sont additionnées pour constituer la note globale affectée au village concerné.

Trois catégories de conditions de vie des villages ont été retenues :

- Conditions de vie difficiles (CVD) : villages compris entre 0 et 20 points ;
- Conditions de vie moyenne (CVM) : villages compris entre 21 et 50 points ;
- Conditions de vie bonnes (CVB) : villages compris entre 51 et 100 points ;

Le niveau de la note globale de chaque village permet de le situer dans l'une des catégories énoncées.

Ainsi, la carte des conditions de vie permet d'apprécier la situation de pauvreté entre les villages ce qui permettra de mieux fixer les axes stratégiques pour le développement de la commune et orienter ainsi les investissements à ceux qui en ont le plus besoin.

Tableau 18 : Carte des Conditions de Vie de la commune de Hassi cheggar

Critères	Total des points	Indicateurs	Points	Hassi Cheggar	Krinkou mou	Diyala	Hamdallahi	Dangrem ou	Salem Khale	Samba	Hel Bouré	Gourel yé	Knachba	Matougue	Zreignat	Niorodel	é Yaka	Verheili	Hel Y arba	Triymm é Mandia	Diatou	Windé Koba	
Eau	30	Adduction d'eau	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Puits ouvert	20	20	20	20	20	20	20	20	0	20	20	20	20	20	20	20	0	20	20	0	0
Education	20	Ecole	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	0	20	20	0	0
Santé	20	Poste de santé	20	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture	25	Clôture	15	0	0	0	15	0	15	15	0	15	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Barrage	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Elevage	5	Parc de vaccination	5	0	5	0	0	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total			100	70	45	40	55	45	55	40	40	55	40	55	40	40	20	20	40	20	0	0	

Critères	Total des points	Indicateurs	Points	Hsey Ahmed 1	Hsey Ahmed 2	Hel Mboirik	Hel Sidi Mbarek	Lenkhai nize
Eeau	30	Adduction d'eau	10	0	0	0	0	0
		Puits ouvert fonctionnel	20	20	0	0	20	0
Education	20	Ecole	20	20	20	0	20	20
Santé	20	Poste de santé	20	0	0	0	0	0
Agriculture	25	Clôture agricole	15	0	0	0	0	0
		Barrage	10	0	0	0	0	0
Elevage	5	Parc de vaccination	5	0	0	0	0	0
Total			100	40	20	0	40	20

- **Villages aux conditions de vie Difficiles (CVD)** de 0 à 20 points (7/23 villages soit 30% du total des villages) :
Windé kobi, Hel Mboirik, Lemkhaizine, Hsey Ahmed 2 , Hel Diatou , Hel Yarba et Vreighilly.
- **Villages aux conditions de vie Moyennes (CVM)** de 21 à 50 points (11/23 villages soit 48% du total des villages) :
Kninkoumou, Diyala, Hsey Ahmed 1, Hel sidi o/ Mbarek , Dangrémou , Hel samba , Gourel Bouré , Hel Maatougue, Niorodel , Triyimmé yaka et Triyimmé Mandia
- **Villages aux conditions de vie Bonnes (CVB)** de 51 à 100 points (5 /23villages soit 22% du total des villages) :
Hassi Cheggar, Hamdallahi, Hel Salem Khale, Zreiguat et Khachbayé,

L'analyse des résultats de ces tableaux montre que 30% des villages sont dans des conditions difficiles, 48% dans des conditions de vie moyennes et 22% dans des conditions bonnes.

La planification qui suivra tiendra compte de ces situations et répartira les investissements à proposer suivant les conditions de vies des villages et des priorités au niveau du territoire communal.

DEUXIEME PARTIE

PLANIFICATION COMMUNALE

Introduction

Ce plan quinquennal de Développement Communautaire de la Commune de Hassi Cheggar (2010-2015) est le résultat d'une large concertation et d'un consensus entre tous les acteurs de développement de la Commune ; il prend en compte l'ensemble des aspirations des populations locales et ce en parfaite cohérence avec les politiques de l'état au niveau axes stratégiques de lutte contre la pauvreté qui sont entre autres : (a) accélération de la croissance et le maintien de la stabilité économique, (b) l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres, (c) le développement des ressources humaines et l'expansion des services de base et (d) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités.

CHAPITRE I : LES AXES STRATEGIQUES

Les axes stratégiques retenus pour la commune de Hassi Cheggar concordent avec axes stratégiques du CSLP.

En effet, plus de 90% des populations de la commune vivent des activités agropastorales fortement dépendantes des aléas climatiques rendant ainsi vulnérables tous les systèmes de production en place : « il pleut nous récoltons et à l'absence de pluies c'est la famine » a rappelé un vieil agriculteur de la commune.

Les axes stratégiques retenus s'efforcent ainsi à accompagner les communautés dans l'amélioration de leurs conditions de vie et à réduire et couvrent essentiellement :

Axe I : La maîtrise des eaux de ruissellement

Axe II : Le développement des activités socio-économiques et des infrastructures de base

Axe III : Le renforcement des capacités

Axe I : La maîtrise des eaux de surface

Cet axe est le fruit du vécu par les paysans de la commune de Hassi Cheggar face aux milliards de mètres cube d'eau qui s'écoulent devant eux sans moyen de les contenir au profit de leurs activités agropastorales.

Le ruissellement ainsi créé se traduit par de fortes érosions perceptibles au niveau des bordures des cours d'eau et des versants des collines ; plusieurs terres de cultures sont ainsi perdues par érosion hydrique ; la végétation arbustive n'échappe pas au lot de déracinement et d'éboulement sur les bordures des marigots.

Les paysans vivent profondément ce phénomène érosif dans la commune ; les conséquences sont préoccupantes dans le milieu : pertes de terres agricoles, manque d'eau dans les puits, pertes d'espèces végétales de valeurs (baobabs, jujubiers et gommiers surtout), diminution de la valeur fourragère des pâturages, enclavement de plus en plus prononcé des populations, etc.

Une maîtrise des eaux de ruissellement dans cette région la plus arrosée du pays ((500 mm de pluie par an) constitue un enjeu majeur dans le développement socio économique de la commune.

Au cours du diagnostic et lors des différentes consultations avec le CCC , un consensus s'est fait autour de la nécessité d'élaboration d'un schéma d'aménagement du bassin versant de Niorodel qui inclue ses affluents et la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions issues du schéma .

Ce schéma, une fois élaboré, répondra de façon cohérente aux demandes dispersées de barrages, digues, seuils et autres actions de lutte anti érosive dans la commune sollicitées actuellement par les communautés villageoises.

Axe II : Le développement des activités socio-économiques et des infrastructures de base

Axe II- 1 – Le développement des activités socioéconomiques

Secteur agricole

Le secteur vit les contraintes de l'érosion hydrique et de divagation animale ; les actions issues du diagnostic et de la concertation communale s'articulent autour de :

- Clôtures des zones de productions (champs et maraîchage)
- Réaliser des études de digues et barrages pour valoriser les eaux de pluies
- Apporter et vulgariser l'utilisation des produits phytosanitaires
- Vulgariser les techniques de conservation des eaux et des sols (CES) au niveau des zones agricoles afin de valoriser les eaux de ruissellement par infiltration en faveur des cultures et les techniques de compostage et d'utilisation de la fumure animale dans la reconstruction des terres agricoles ;
- Alphabétisation fonctionnelle des agriculteurs afin de les rendre apte à un minimum de gestion de leurs activités
- Renforcement de l'encadrement technique des producteurs
- Fourniture d'intrants et de matériel horticole aux coopératives agricoles

2- Secteur de l'élevage

Ce secteur vital dans la commune bénéficie d'un potentiel important en pâturage riche et varié ; les solutions aux problèmes posés se situent au niveau :

- De l'équipement en parcs de vaccination
- Des mises en défens pastorales ou réserves de fourrages utilisées en période de soudure pour le bétail de case (chèvres et moutons) ou les vaches retenues après le départ de la transhumance
- De l'approfondissement de mares pour garder plus d'eau en saison sèche pour le bétail
- Formation des auxiliaires vétérinaires et équipement en pharmacies vétérinaires pour faire face aux maladies animales au niveau des villages

3- Au niveau du secteur de Gestion des ressources naturelles

Dans l'amélioration des conditions d'exploitation des ressources naturelles, les actions ci-après ont été retenues :

- Vulgariser à l'échelle communale des techniques de lutte contre l'érosion des sols
- Encourager l'introduction, l'utilisation et la diffusion du gaz butane et du foyer amélioré en fer ou en banco pour réduire la consommation en bois de chauffe
- Encourager l'introduction de l'énergie solaire (cuisson et moyens d'aliments, moyen d'exhaure pour les puits maraîchers).
- Valoriser les espaces riches en gommiers par des replantations et exploitation des vieux sujets (arbres vieillissants) ;

- Encourager la replantation du baobab en voie de disparition dans le terroir dans toutes les opérations de reboisement et restauration de terres dégradées dans la commune

4- Au niveau de l'artisanat

Le développement de ce secteur est lié :

- A l'acquisition de fonds de roulement pour accéder aux matières premières
- Au renforcement de capacités des artistes par les différentes formations en gestion et en performance de leurs métiers (couture, teinture, tannage des peaux, etc.)

5- Au niveau du commerce et du secteur informel

L'appui au secteur commercial et informel doit s'appuyer essentiellement sur :

- l'amélioration des infrastructures d'accueil au niveau des marchés des grands villages par la construction de hangars, d'aires d'abattage et de construction d'une chambre froide au chef lieu de la commune à Hassi Cheggar en vue de conserver les invendus en légumes, poissons et viande
- le renforcement de capacités dans le secteur informel par les formations et équipements des maçons, boulangers et puisatiers

6- Au niveau des transports

Le secteur souffre d'un manque de moyens de transport spécifiques aux malades et aux déplacements auxquels font face le maire de la commune et son personnel de collecte de taxes communales : l'appui au secteur portera sur :

- La fourniture à la commune d'une ambulance destinée à transporter les malades évacués en urgence à Sélibaby ;
- La dotation de la mairie d'un véhicule tout terrain pour répondre aux nombreuses sollicitations de la population auprès de la commune (règlement de conflits inter villageois, conflits agriculteurs éleveurs, prélèvement des taxes communales, etc.)
- L'amélioration de l'état des routes pour une plus grande fluidité du le transport en toute saison dans la commune ;

7- Au niveau de l'environnement

La dimension environnementale de toutes les interventions devra constituer une préoccupation majeure dans toutes les actions de développement à réaliser dans la commune à travers :

- Le renforcement des capacités de la société civile et de toutes les organisations de base dans l'identification des impacts négatifs environnementaux ou sociaux que pourraient générer toutes les opérations de développement dans la commune et déterminer les mesures d'atténuations adéquates pour limiter les effets négatifs attendus ;
- La sensibilisation des populations aux effets négatifs éventuels des microprojets et au respect des mesures d'atténuation fixées ;

8- Au niveau du Genre et développement

Il s'agira de prendre en compte la dimension « Genre » dans tous les programmes de développement au niveau de la commune et appuyer spécifiquement les femmes par :

- Le financement d'actions permettant d'améliorer leurs conditions de travail : moyens d'exhaure de l'eau, charrettes pour le transport du bois de chauffe et de l'eau, moulins et autres technologies appropriées, matériel horticole et intrants, accès au crédit, accès aux centres de santé, constitution de dépôts pharmaceutiques, centre de récupération nutritionnelle, etc.
- Le renforcement de leurs capacités en information, formation, alphabétisation, communication en utilisant des canaux et des modalités compatibles avec leurs conditions de vies quotidiennes (IEC pour l'information et la prévention).

Axe II- 2 : Le développement des infrastructures de base

Ces infrastructures sont sollicitées par toutes les couches de la population et se portent sur :

1 – Education

L'éducation préoccupe en priorité les parents d'élèves dans la commune ; les priorités retenues tournent autour de :

- L'amélioration de la capacité d'accueil des écoles (classes surchargées) à travers la construction de nouvelles salles de classes.
- La réhabilitation de salles de classes au niveau des écoles dont les salles ont perdu leurs toitures, portes et fenêtres durant la saison pluvieuse écoulée
- L'amélioration des conditions d'accueil des élèves par la fourniture de complément en tables bancs dont souffrent plusieurs écoles
- L'amélioration des conditions d'hygiène et pédagogique des écoles par la construction de latrines et de clôtures autour des écoles
- Le, renforcement de capacités des parents d'élèves dans la gestion et le suivi des infrastructures scolaires
- L'ouverture de salles d'alphabétisation au niveau de tous les villages de la commune compte tenu du nombre élevé d'analphabètes élevé dans la commune
- L'ouverture d'un collège au niveau du chef lieu de la commune compte tenu de l'effectif important d'écoles et d'élèves dans la commune
- La promotion culturelle de l'enseignement religieux par la construction de Mahadras .

2-Hydraulique

L'accès à l'eau potable reste préoccupant dans cette commune où 30% des villages boivent à partir des eaux de marigots ou de puisards creusés dans les lits des cours d'eau .Les autres villages avec un effectif de 92 puits dont 44 improductifs et les 48 restants sont de faibles débits en période de

soudure dans une région où il pleut en moyenne 500 mm d'eau par an. Les priorités dans le secteur s'articulent autour de :

- La généralisation de la Prospection géophysique au niveau de tous les villages de la commune avant d'engager un vaste programme de forage de nouveaux puits et d'adductions d'eau.
- L'amélioration des moyens d'exhaure des puits
- La réparation et équipement des sondages en panne
- La construction de barrages et digues pour améliorer l'infiltration des eaux de pluies au profit des nappes phréatiques qui réalimentent les puits et puisards

3- Santé

Le secteur de la santé, comme l'eau, préoccupe les populations de la commune avec l'existence d'un seul poste de santé pour une population estimée à 30.000 habitants.

Nous vivons ici une forte demande en postes de santé et de centre de maternité (inexistant dans la commune) au profit des femmes en période d'accouchement.

Les priorités actuelles tournent autour de :

- L'ouverture de postes de santé
- L'amélioration des conditions d'accueil des malades par la réhabilitation et l'extension du poste de santé de Hassi Cheggar.
- Facilitation des évacuations d'urgence des malades par l'acquisition d'une ambulance gérée par le service communal.

4-Les infrastructures agro-pastorales

Ces infrastructures demandées par les populations répondent à des besoins réels ressentis au niveau de certaines localités dans la commune il s'agit notamment :

- De faciliter la recherche de financement des barrages et digues par la réalisation d'études techniques qui devront répondre aux problèmes de pertes des eaux de ruissellement et de la recharge des nappes phréatiques.
- D'augmenter l'effectif des parcs de vaccination
- De sur creuser des mares pour améliorer d'abreuvement du bétail
- De réaliser des mises en défens pastorales destinées au bétail de « cases » en période de soudure.

5- La Commune

Les besoins en infrastructures communales et autres équipements portent sur :

- La clôture de l'hôtel de ville et la construction de latrines
- La construction d'un centre de formation multifonctionnelle (formation de tailleurs, soudeurs, maçons, mécanicien, ...) pour atténuer les effets du chômage dans la commune et diminuer ainsi l'exode rural ;
- L'extension du hangar du marché de Hassi Cheggar et la construction de nouveaux hangars de marchés au niveau des villages de Hel Salem Khale, Kninkoumou, Dangrémou
- La construction d'aires d'abattage à Kninkoumou, Dangrémou, et Diyala

- La construction de chambre froide à Hassi cheggar (conserve de poisson, poulet, légumes, viande)
- L'acquisition d'un véhicule tout terrain pour les multiples déplacements à l'intérieur de la commune
- Le renforcement de l'électrification de l'hôtel de ville (ajout de nouveaux panneaux solaires).

6- Le culte

Les infrastructures religieuses demandent plus d'attention par la construction et l'équipement de salles de classe pour les Mahadras mais aussi la construction ou la réhabilitation de mosquées.

7-Les routes (Désenclavement)

L'objectif ici étant de lever les points critiques ou zones de passage difficile d'accès à certains villages en saison de pluies par la réalisation d'études techniques appropriées et la recherche de ressources nécessaires pour le désenclavement de la commune.

Axe III : Le renforcement de capacités

Cet axe stratégique est d'importance capitale dans cette commune où l'analphabétisme est perceptible et toutes les innovations en cours nécessiteront une formation des bénéficiaires ; ce qui constituera la seule garantie de durabilité des actions de développement à engager dans la commune.

A cet effet, l'ensemble des secteurs de la vie au niveau local sera concerné afin de créer un savoir faire réel et durable dans la commune :

1- Le secteur socio économique

Il s'agit essentiellement d'activités agropastorales (encadrement agricole de tous les villages de la commune, formation des auxiliaires vétérinaires et leur équipement), de gestion des ressources naturelles (formation des paysans sur les techniques de CES/DRS, de pépinières et plantations d'arbres etc.), d'éducation (formation/sensibilisation des parents d'élèves) et de santé (formation d'accoucheuses traditionnelles).

2-La commune

Les besoins en renforcement de capacités indispensables à la commune sont représentées par :

- La formation des membres des comités communaux en gestion, administration, suivi et évaluation des programmes ;
- La formation des membres du conseil municipal sur, les aspects Genre et sur la gestion et le suivi d'impacts des microprojets à mettre en œuvre dans la commune
- La formation des membres du conseil municipal dans les domaines de l'administration communale, de la gestion des ressources et du patrimoine communal ;
- L'organisation de voyages d'échanges auprès des communes ayant acquis différentes expériences dans la gestion des programmes de développement communaux.

3- Les coopératives

L'absence de documents de gestion au niveau de l'ensemble des coopératives dénote d'une absence manifeste formation en gestion et en organisation. Seule une gestion transparente des activités peut rassurer tous les adhérents sur la santé de leur coopérative.

A cet effet les actions ci-après, ont été jugées indispensables au bon fonctionnement de ces organisations:

- Le renforcement des capacités en gestion
- Le financement des AGR
- L'alphabétisation fonctionnelle

4- Les ONG

Il existe une seule ONG dénommée Association de Développement de Hassi Cheggar dans la commune ; son domaine d'intervention est de canaliser l'appui apporté par les ressortissants émigrés du village pour les différents investissements socioéconomiques dans le village de Hassi Cheggar ;

Cette ONG constitue un atout appréciable dans la mobilisation des ressources extérieures au profit du village et de la commune. Cette ONG mérite renforcement de capacités en gestion, organisation et suivi de microprojets.

5- Les organisations traditionnelles

Ces organisations traditionnelles à la base existent au niveau de tous les villages de la commune. Ce sont surtout des groupements d'entraide constitués essentiellement de personnes de même âge et sont à majorité constitués de femmes dans les villages compte tenu de leur stabilité dans les terroirs.

Ces groupements s'entraident dans les travaux champêtres, le tissage de nattes et tannage de peaux, de constructions, etc. participant ainsi au maintien de la cohésion sociale dans les villages et sont par voie de fait un bon indicateur de prédisposition participative à l'exécution de tous les programmes de développement qui toucheraient leurs terroirs.

Les actions d'accompagnement souhaitées dans ce secteur portent sur :

- renforcement de capacités des bénéficiaires des AGR et leur formation en gestion
- accompagner la formalisation des groupements traditionnels pour accéder aux appuis extérieurs
- alphabétisation des membres des groupements au vue de l'analphabétisme ambiant
- identifier le meilleur mécanisme d'intégration des leaders de ces groupements dans toutes les prises de décision et à l'exécution de tout programme de développement dans les villages car, ces groupements constituent un socle socio culturel de base dans tous les terroirs et à ce titre reconnus de fait par toutes les populations.

6- Les Associations des jeunes et clubs sportifs

On note la présence informelle de deux organisations de jeunes (Hassi Cheggar et Hamdallahi) qui s'adonnent à l'appui aux activités socioéconomiques (assainissement, agriculture, constructions, etc.) de leurs villages et à certaines activités sportives essentiellement le football.

Les jeunes filles sont de la partie les jours de fête ou de mariages démontrant ainsi l'existence d'un potentiel de jeunes favorable au développement d'activités culturelles dans la commune par l'organisation de théâtre, de soirées culturelles etc.

Le développement du secteur portera sur :

- l'appui à l'organisation d'activités de jeunes en associations ou clubs reconnus, leur encadrement et leur appui en équipement (ballons, chaussures, matériel assainissement, etc.)et infrastructures sportives adéquates (maisons de jeunes, terrains de foot, basket et volley-ball, et.).
- la coordination avec l'inspection régionale et ministère de la jeunesse et du sport pour tirer partie de l'appui disponible.
- L'organisation de tournois inter villageois entre clubs de la commune

CHAPITRE II : LA PLANIFICATION COMMUNALE

Axe I : La maîtrise des eaux de surface

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Maîtrise des eaux de ruissellement	Elaboration de schémas d'aménagement des bassins versants	2 schémas	-Bassin versant de Niorodel et ses affluents -Bassin versant de Hamdallahi	déterminer avec la commune, les ministères du développement rural , l'hydraulique , l'environnement et les partenaires intervenant dans le domaine au Guidimagha(PROGRN, PGRNG, PDRC, ...)	x		x			

NB : En attendant trouver les ressources nécessaires à l'élaboration des schémas d'aménagement des **Bassins Versants de Niorodel et affluents et Hamdallahi, il a été recommandé** de réaliser un programme intermédiaire, **en première année du plan**, qui consistera à effectuer des études d'établissement de seuils de ralentissement dans les sous bassins ou affluents de Niorodel (Oueds Kninkoumou, Diyala, Dangrémou, Hsey Ahmed 1, Dallé, Zreigat, Komo prowollé, Tachott et les oueds de Hamdallahi).

Ces études pourraient être effectuées au niveau régional avec l'appui de la délégation régionale du MDR, du PGRNG et du PROGRN et le résultat serait de doter rapidement la commune d'études techniques avec une évaluation des coûts de travaux dont le financement (PGRNG, PROGRN, PDRC, VAINCRE, CSA, Association des émigrés, etc.) contribuerait rapidement à s'attaquer aux problèmes d'érosion dans ces sous bassins et renforcerait sensiblement les nappes phréatiques fortement exploitées dans les puits et puisards de la commune ; cette opération sera prise en compte lors de l'élaboration du grand schéma d'aménagement du bassin de Niorodel .

Axe II : Le développement des activités socio-économiques et infrastructures de base

Axe II -1 - Le développement des activités socio-économiques

1- Agriculture

a-Agriculture céréalière

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Sécurisation des cultures.	Clôtures agricoles (*)	16 villages	Hsey Ahmed 1	A déterminer	x					
			Dangrémou	A déterminer	x					
			Niorodel	A déterminer	x					
			Kninkoumou	A déterminer	x					
			Diyala	A déterminer	x					
			Hel Diatou	A déterminer	x					
			Hel Yarba	A déterminer	x					
			Triyimmé Yaka	A déterminer	x					
			Triyimmé Mandia	A déterminer	x					
			Gourel Bouré	A déterminer	x					
			Windé Koba	A déterminer	x					
Hel Mboirik	A	x								

				déterminer					
			Vreighelly	A déterminer	x				
			Hel Sidi o/ Marek	A déterminer	x				
			Hel Maatougue	A déterminer	x				
			Hassi Cheggar	A déterminer	x				
	Fourniture de produits phytosanitaires	Tous les 23 villages de la commune		A déterminer avec Délégation régionale MDR	x	x	x	x	x
Maîtrise des eaux de ruissellement	Elaboration de schémas d'aménagement des Oued Niorodel et Hamdallahi	2 Oueds	Oued Niorodel	1 étude	x				
			Oued Hamdallahi	1 étude	x				

(*) Les clôtures agricoles devant répondre à une logique d'installation des champs dans les lits d'oueds ont fait l'objet, lors de la planification avec le CCC, d'une recommandation de coordination avec la Délégation régionale du MDR, le PROGERN et le PGRNG pour aider à déterminer les superficies réelles à clôturer par zone de culture(y compris les superficies maraîchères) ;

b- Maraîchage

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Sécurisation de la production maraîchère	Clôtures Périmètres maraîchers	15villages	Hassi Cheggar	A déterminer	x					
			Kninkoumou	A déterminer	x					
			Diyala	A	x					

--	--

	détermi ner						
Hel Diatou	A détermi ner	x					
Hel sidi o/ Mbarek	A détermi ner	x					
Hel Yarba	A détermi ner	x					
Hamdallahi	A détermi ner	x					
khachbaya	A détermi ner	x					
Triyimmé Mandia	A détermi ner	x					
Hel Salem	A détermi ner	x					
zreiguate	A détermi ner	x					
Vreighilly	A détermi ner	x					
Limkhainize	A détermi ner	x					
Windé Koba	A détermi ner	x					
Dangrémou	A détermi ner	x					

2 -Elevage

objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années				
					1	2	3	4	5
Amélioration de la santé animale.	Equipement en parcs de vaccination	3 parcs	Hassi cheggar	1	x				
			Zreiguat	1		x			
			Diyala	1			x		
			3 parcs						
Amélioration de la production animale.	Mise en défens pastorale (à but de régénération naturelle et de collecte de paille)	5 mises en défens	Ehel Sidi M'Bareck	1 mise en défens			x		
			. Ehel Yarba	1 mise en défens			x		
			Ehel Maatougue	1 mise en défens			x		
			Diyala	1 mise en défens			x		
			Hel samba	1 mise en défens			x		
			5 mises en défens						
Surcreusement de mares		8 mares	.Gourel Bouré	1 mare		x			
			Ehsey Ahmet 2	1 mare		x			
			Hsey Ahmed 1	1 mare		x			
			Vergheili	1 mare		x			
			Hassi Cheggar	1 mare		x			
			Hamdallahi	1 mare		x			
			Dangrémou	1 mare		x			
			Khachbayé	1 mare		x			

3 - Gestion des ressources naturelles

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années				
					1	2	3	4	5
Restauration des terres dégradées	Lutte antiérosive des sols (activités de conservation des eaux et de sols)	23 villages	Populations de la commune	A déterminer avec la commune, les services techniques de la wilaya et les partenaires intervenant dans le domaine (PROGRN, PGRNG, PDRC, ...)	x	x		x	x
	Reboisement, par les espèces locales (gommier surtout) des zones dégradées	23 villages	Populations de la commune	A déterminer avec la commune, les services techniques de la wilaya et les partenaires intervenant dans le domaine (PROGRN, PGRNG, PDRC, ...)	x	x	x	x	x
Diminution de la pression sur les ressources naturelles	Introduction du gaz butane, de foyers améliorés, énergie solaire, de biogaz, etc.	23 villages	Populations de la commune	A déterminer avec la commune, les services techniques de la wilaya et les partenaires intervenant dans le domaine (PROGRN, PGRNG, PDRC, ...)	x	x	x	x	x

4- Genre et développement

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années				
					1	2	3	4	5
<ul style="list-style-type: none"> soulager les travaux et corvées des femmes. 	Fourniture de moulin à grains	12 villages	Niorodel		x				
			Hel Diatou	1	x				
			Hel sidi O/Mbarek	1	x				
			Hel Yarba	1	x				
			Khachbaya	1		x			
			Triyimmé yaka	1		x			
			Hel samba	1		x			
			Hel Maatougue	1		x			
			Hassi cheggar	1			x		
			Vreighilly	1			x		
			zreiguate	1			x		
	Triyimmé Mandia	1			x				
	Décortiqueuse arachide	1 village	Hassi Cheggar	1	x				
	Fourniture d'un moyen d'exhaure du puits maraîcher	5 villages	Khachbaya	1		x			
Hamdallahi			1		x				
Hassi Cheggar			1		x				
Hsey Ahmed 1			1		x				
Hsey Ahmed 2			1		x				
appui aux activités d'approvisionnement	Dotation en boutique communautaire	7 villages	Hel Diatou	1		x			
			Hel Maatougue	1		x			
			Hel Salem	1		x			
			Hel Yarba	1			x		
			Triyimmé Yaka	1			x		
			vreigheilly	1		x			
			Triyimmé Mandia	1			x		
			Hel sidi Mbarek	1			x		
amélioration des conditions de santé des femmes et des enfants	Construction de centres de maternité	3	A déterminer avec la DRAS	3 emplacements à identifier	x				

Axe II - 2: Le développement des infrastructures de base

1 - Education

objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Amélioration de la capacité d'accueil des écoles	Construction nouvelles salles de classe	13 villages	Diyala	1	x					
			Hel samba	1					x	
			Hel Diatou	3				x		
			Hel sidi 0/ Mbarek	2	x					
			Hel Yarba	1						x
			Khachbaya	4		x	x		x	x
			Triyimmé yaka	3						x
			Gourel Bouré	2				x		
			Windé Koba	3						x
			Hel Mboirik	2						x
			Vreighilly	2	x					
			Limkhainize	1	x					
			Hassi Cheggar	2	x					
						27 salles de classes				
Amélioration des conditions d'accueil des élèves	Fourniture de tables –bancs	19 villages	Hassi cheggar	171	85	43	43			
			Kninkoumou	114	57	24	23			
			Diyala	10	10					
			Hamdallahi	56	28	14	14			
			Dangrémou	57	29	14	13			
			Hel Salem	35	18	9	8			
			Hel samba	3	3					
			khachbaya	30	15	8	7			
			Hel Maatougue	34	17	9	8			
			Zreiguat	17	9	4	4			
			Triyimmé yaka	29	15	7	7			
			Vreighilly	18	9	5	4			
			Triyimmé Mandia	3	3					
			Dar Naim	20	10	5	5			

			Hel Diatou	40	20	10	10			
			Hsey Ahmed 1	11	11					
			Hsey Ahmed 2	18	9	5	4			
			Hel 0/ Mbarek	22	11	6	5			
			Limkhainize	25	13	6				
				724 tables	493	169	162			
	Réhabilitation de salles de classes (toitures)	5 villages	Kninkoumou	1		x				
			Hel samba	2	x					
			khachbaya	2	x					
			Hel Salem	1			x			
			Hassi cheggar	2						
				8 salles de classe						
	Ouverture de nouvelles écoles	4 villages	Hassi cheggar	1	x					
			Hel Yarba	1						x
			Windé Koba	1						x
			Hel Mboirik	1						x
				4 écoles						
	Construction de clôtures pour les écoles	18 villages	Hassi cheggar	1						x
			Hamdallahi	1						x
			Diyala	1						x
			Kninkoumou	1					x	
			Hel salem	1					x	
			Hel samba	1					x	
			Gourel bouré	1			x			
			khachbayé	1			x			
			Hel maatougue	1			x			
			niorodel	1		x				
			Triyimmé yaka	1		x				
			vreighilly	1		x				
			Triyimmé mandia	1	x					
			Hel diatou	1	x					
			Hsey ahmed 1	1	x					
			Hsey ahmed 2	1	x					
			Hel sidi	1	x					

			mbarek						
			lemkhainize	1	x				
				18 clôtures D'écoles					
	Construction de latrines	20 écoles	écoles de la commune	20 clôtures	x	x	x	x	x
Ouverture d'un collège	Construction d'un collège	1	Hassi cheggar	1	x				

2- Hydraulique

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Disponibilisation de l'eau potable	Approfondissement de puits	7 villages	Hsey Ahmed 1	1	x					
			Niorodel	1		x				
			Hel sidi Mbarek (entretien margelle du puits)	1	x					
			khachbaya	1	x					
			Triyimmé yaka	1	x					
			Triyimmé Mandia	1			x			
			Hel Maatougue	1	x					
		7 puits								
	Prospection pour le forage de nouveaux puits	8 villages	Hel samba	1	x					
			Hel Diatou	1	x					
			Hel sidi O/ Mbarek	1	x					
			Gourel Bouré	1	x					
			Hsey Ahmed 2	1	x					
			Hel Mboirik	1	x					
			Vreighilly	1	x					
			Windé koba	1	x					
	limkhaizine	1	x							
		8 villages								
	Etude, forage et adduction d'eau	4 villages	Dangrémou	1	x					
Diyala			1	x						
zreiguate			1	x						
Hassi cheggar			1	x						

				4 forages et adduction					
Réparation des équipements de pompage des forages en panne	6 villages	Hassi Cheggar	1	x					
		Kninkoumou	2	x					
		Hamdallahi	1	x					
		Hel Salem	1	x					
		Diyala	1	x					
		Khachbayé	1	x					

3 - Santé

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années				
					1	2	3	4	5
Amélioration des conditions d'accueil des malades	Extension du poste de santé de Hassi cheggar	1 poste de santé	Hassi cheggar	2 salles (salle maternité et hospitalisation), des latrines, un hangar et une clôture	x				
	Création de postes de santé	3 postes	Villages de la commune dont l'emplacement des postes fera l'objet d'une concertation avec la DRAS	3 postes		x	x	x	
Facilitation des évacuations d'urgence des malades	Acquisition d'une ambulance	1 voiture	Poste santé Hassi cheggar	1 voiture ambulance avec gestion communale	1	x			

4 -Les infrastructures agro-pastorales

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Amélioration des conditions vaccinales du bétail	Construction de parcs de vaccination	3 villages	Hassi cheggar	1	x					
			Diyala	1			x			
			Zreiguat	1		x				
			3 parcs							
					x	x				
Amélioration des conditions d'hygiène des aires d'abattage	Réhabilitation aires abattage (abattoir)	3 villages	Kninkoumou	1	1					
			Dangrémou	1	1					
			Diyala	1	1					
			3 aires d'abattage							

5 - Institution communale

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Amélioration des conditions de travail au niveau du siège de la commune	clôture de l'hôtel de ville et la construction de latrines	A évaluer	commune		x					
	Renforcement électrification hôtel de ville	A évaluer	commune	A évaluer	x					
atténuer les effets du chômage, diminuer l'exode rural et améliorer les conditions d'accueil des visiteurs étrangers dans la commune	construction d'un centre de formation multi fonctionnelle et villa de passage	1 centre	Populations de la commune et visiteurs étrangers à la commune	A évaluer	x					
Amélioration des conditions d'accueil des	Construction de hangars	3 villages	Hel Salem Khale,	1		x				

marchés			Diyala	1		x			
			Dangrémou	1		x			
				3 hangars					
	Extension de hangar	2 villages	Hassi cheggar	1		x			
			Kninkoumou	1		x			
	Construction d'une chambre froide à Hassi cheggar	1	commune	A évaluer		x			
	Construction des aires d'abattage	5 villages	Kninkoumou,	1		x			
			Dangrémou	1		x			
			Diyala	1		x			
			Hel Salem Khale,	1		x			
			Hamdallahi	1		x			
				5 aires					
Amélioration des moyens de déplacement de la commune	Acquisition d'un véhicule tout terrain	1	commune	1	x				
Promotion des activités de la jeunesse	Réalizations d'infrastructures sportives (construction de maison de jeunes, terrain de foot, de basket et de volley)	A étudier	Hassi cheggar	1 maison des jeunes et équipement sportif		x			
			Kninkoumou	1 maison des jeunes et équipement sportif		x			
			Hamdallahi	1 maison des jeunes et clôture terrain football et équipement sportif		x			
			Hel sidi Mbarek	Equipement sportif		x			

6- Mosquées et madras

Objectifs	Activités	Nombre total	bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Amélioration des infrastructures de mosquées et Mahadras	Etude et Construction de mosquées	9 villages	Niorodel	1 site	x					
			Zreiguat	1 site	x					
			Hamdallahi	1 site	x					
			Windé Koba	1 site	x					
			Hassi cheggar	1 site	x					
			Diyala	1 site	x					
			Vreighilly	1 site	x					
			Hsey Ahmed II	1 site	x					
			Khachbayé	1 site	x					
		9 mosquées								
		Etude et Clôture de mosquée	1 village	Hel Maatougue	1 site	x				
		Etude et construction de Mahadras	10 villages	Hassi cheggar.	1 site	x				
	Kninkoumou			1 site	x					
	Diyala,			1 site	x					
	Khachbayé			1 site	x					
	Hel Yarba			1 site	x					
	Hel Salem			1 site	x					
	Triyimmé yaka			1 site	x					
	Hamdallahi			1 site	x					
Hel samba	1 site			x						
Niorodel	1 site			x						
	10 sites									

7- Routes (Désenclavement)

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années					
					1	2	3	4	5	
Désenclavement des villages de la commune	Etudes techniques pour le désenclavement (levée des points critiques ou passages difficiles en saison de pluies)	Tous les villages de la commune	Populations de la commune	A déterminer par l'étude	x					

Axe III : Le renforcement de capacités

Objectifs	Activités	Nombre total	Bénéficiaires	Quantité besoin	Années				
					1	2	3	4	5
Renforcement de capacités des agriculteurs, maraîchers et éleveurs	Encadrement agricole des agriculteurs et maraîchers	23 villages	Tous les villages de la commune	Tous les agriculteurs et maraîchers	x	x	x	x	x
	Alphabétisation fonctionnelle des agriculteurs et maraîchers, formation en gestion	23 villages	Tous les villages de la commune	Tous les agriculteurs et maraîchers	x	x	x	x	x
	Formation des auxiliaires vétérinaires et équipement en pharmacies vétérinaires	4 villages	Ehsey Ahmet 1	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Hassi Cheggar	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Ehel Sidi M'Bareck	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Hamdallaye	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Hel Diatou	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
Zreiguat	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x							

Renforcement de capacités du personnel de santé Renforcement de capacités des parents d'élèves			Khachbayé	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Triyimmé Mandia	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Triyimmé yaka	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Diyala	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
			Vreighilly	2 personnes (1 homme et 1 femme)	x				
				22 auxiliaires					
		Formation d'une accoucheuse traditionnelle	1 village	Triyimmé yaka	1 accoucheuse	x			
		Formation et sensibilisation des parents d'élèves sur la gestion des infrastructures scolaires	20 bureaux de parents d'élèves	Parents d'élèves des écoles de la commune	A déterminer avec la commune	x	x	x	x

Gestion durable des ressources naturelles et environnement	Formation, information, alphabétisation fonctionnelle et communication auprès des utilisateurs de ressources naturelles particulièrement les femmes dans la gestion et l'utilisation de ces ressources (bois, charbon, cueillette, introduction de gaz, de foyers améliorés, etc....)	23 villages de la commune	Populations de la commune en concertation avec la mairie	A déterminer avec la commune	x	x	x	x	x
	Renforcement de capacités des habitants de la commune en gestion des terres : formation en techniques de conservation des eaux et des sols(CES) et de techniques de pépinières et plantation forestières	23 villages	500 personnes	A déterminer avec la commune	x	x	x	x	x
Renforcement de capacités de la société civile, des personnes de métiers et des jeunes	Formation des groupements féminins, ONG, et personnes de métier dans la gestion, l'administration de leurs activités diverses (foyer amélioré, biogaz, énergie solaire et éolienne, suivi des impacts environnementaux des microprojets, maraîchage, etc.)	50 groupements	300 personnes	A définir avec la Commune	x	x	x	x	x
	Renforcement de capacités		50 AGR		10	1	1	10	1

	financières à la gestion des ressources naturelles et à la diffusion du code pastoral			A définir par la commune		0	0		0
	Rencontres inter villageoises féminines des productrices avec l'appui aux AGR qui gèrent les ressources naturelles (bois de chauffe, cueillette, etc.) et la sensibilisation des populations au code pastoral	4 rencontres	A identifier et déterminer par la commune	4 rencontres	x	x	x	x	x
	Alphabétisation fonctionnelle des femmes des groupements	300 personnes	Commune	300 personnes	x	x	x	x	x
	Renforcement de capacités du secteur informel par des formations ciblées (boucherie, boulangerie, maçonnerie, etc.)	100 personnes	Bouchers, boulangers, maçons, puisatiers, en concertation avec la commune	100 personnes	x	x	x	x	x
	Organisation de tournois inter villageois entre clubs de la commune pour les associations des jeunes et clubs sportifs	4 tournois	Associations de jeunes ou clubs sportifs en concertation avec la commune	4 tournois	x	x	x	x	x
	Renforcement de capacités de la société civile dans la gestion des ressources naturelles, la sensibilisation sur le code pastoral et le suivi d'impacts environnementaux	100 personnes	Société civile en concertation avec la commune	100 personnes	x	x	x	x	x

Renforcement de capacités des conseillers municipaux	et sociaux des programmes de développement de la commune								
	Appui à la société civile dans la sensibilisation des femmes sur le Genre et leurs droits et ceux de leurs enfants prévus à travers le code du statut personnel adopté en 2001 ainsi que les conventions internationales en la matière y compris les GF/VIH/SIDA	40 groupements et associations	Société civile en concertation avec la commune	40 groupements et associations	x	x	x	x	x
	Formation des membres des comités en gestion, administration, et suivi évaluation des programmes ;	19 conseillers	commune	19 conseillers	x	x	x	x	x
	Formation des membres du conseil municipal dans les domaines de l'administration communale, la gestion des ressources et du patrimoine communal ;	19 conseillers	commune	19 conseillers					
	Formation en Assainissement pour la gestion des ordures ménagères	1 étude	commune	1 étude	x				
	Formation en suivi d'impacts environnementaux et sociaux des différentes activités dans la commune	Conseillers municipaux	commune	19 conseillers	x	x	x	x	x

	Organiser des voyages d'échanges auprès des communes ayant acquis différentes expériences de gestion des programmes de développement de leurs communes	19 conseillers	commune	19 conseillers					
--	--	----------------	---------	----------------	--	--	--	--	--

TROISIEME PARTIE

LES CINQ PROJETS PRIORITAIRES DANS LA COMMUNE

COMMUNE HASSI CHEGGAR

Fiche d'avant projet n°01

Titre du projet : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION ET VILLA DE PASSAGE A HASSI CHEGGAR

Renseignements généraux :

Localisation *Guidimagha*

Moughataa : Sélibaby

Commune : Hassi Cheggar

Coordonnées GPS 0812678 / 17°00753

Référence de la priorité du projet pour la commune :

Projet prioritaire (voir délibération n°

Bénéficiaires : L'ensemble des parents d'élèves du village d'Iguinni Hel Magha

B / Renseignements Techniques et financiers :

Objet du projet : Renforcement de capacités des populations de la commune dans différents domaines et capacités d'accueil des visiteurs de la commune.

Coût : **46 617 653 UM**

Descriptions techniques du projet :

Les travaux à réaliser s'articulent autour de la réalisation des opérations indiquées dans l'évaluation des travaux ci-dessous :

1- ONSTRUCTION DE 4 HANGARS ATELIRES DE 8 / 6				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	16,8	1000	16800
Remblai au droit de fondation	m3	5,6	750	4200
Remblai sous dallage	m3	24	2500	60000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	21	7500	157500
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,27	75 000	20250
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,12	75 000	84000
Dallage bas	m3	2,4	45 000	108000
Sous Total Fondation				450750
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	58	5500	319000

B.A. chaînage linteaux	m3	0,84	75 000	63000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	2,59	75 000	194250
B.A. chaînage haut	m3	0,84	75 000	63000
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	1,26	75 000	94500
Plancher 16+4	m2	48	7500	360000
Forme de pente	m3	3,84	45000	172800
Sous total gros oeuvre				1401925
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	58	1200	69600
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	106	1500	159000
Peinture à huile sur mus intérieurs	m2	109	1250	136250
SOUS TOTAL finition				364850
Total Général pour1 Hangar				2217525
Total Général pour 4 Hangars				8870100
2- CONSTRUCTION D'UN HANGAR RECEPTION DE 10 / 8				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	21,6	1000	21600
Remblai au droit de fondation	m3	7,2	750	5400
Remblai sous dallage	m3	40	2500	100000
Béton de propreté	m3	0,18	45000	8100
B.A. pour semelles de fondation	m3	2,88	75 000	216000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	27	7500	202500
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,27	75 000	20250
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,44	75 000	108000
Dallage bas	m3	4	45 000	180000
Sous Total Fondation				861850
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	74	5500	407000
B.A. chaînage linteaux	m3	1,08	75 000	81000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	2,59	75 000	194250
B.A. chaînage haut	m3	1,08	75 000	81000
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	1,26	75 000	94500
Plancher 16+4	m2	80	7500	600000
Forme de pente	m3	6,4	45000	288000
Sous total gros oeuvre				1881125
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	58	1200	69600
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	138	1500	207000
Peinture à huile sur mus intérieurs	m2	138	1250	172500
SOUS TOTAL finition				449100
Total Général				3192075
3- CONSTRUCTION D'UN HANGAR ATELIER TRAVAUX DE 10 / 10				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	24	1000	24000
Remblai au droit de fondation	m3	8	750	6000
Remblai sous dallage	m3	50	2500	125000

Béton de propreté	m3	0,2	45000	9000
B.A. pour semelles de fondation	m3	3,2	75 000	240000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	30	7500	225000
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,27	75 000	20250
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,6	75 000	120000
Dallage bas	m3	5	45 000	225000
Sous Total Fondation				994250
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	80	5500	440000
B.A. chaînage linteaux	m3	1,2	75 000	90000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	2,59	75 000	194250
B.A. chaînage haut	m3	1,2	75 000	90000
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	1,26	75 000	94500
Plancher 16+4	m2	100	7500	750000
Forme de pente	m3	8	45000	360000
Sous total gros oeuvre				2154125
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyroliens extérieurs	m2	80	1200	96000
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	180	1500	270000
Peinture à huile sur mus intérieurs	m2	180	1250	225000
SOUS TOTAL finition				591000
Total Général				3739375
4- CONSTRUCTION D'UNHANGAR DE STOCKAGE DE 8 /6				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	16,8	1000	16800
Remblai au droit de fondation	m3	5,6	750	4200
Remblai sous dallage	m3	24	2500	60000
Béton de propreté	m3	0,14	45000	6300
B.A. pour semelles de fondation	m3	2,24	75 000	168000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	21	7500	157500
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,27	75 000	20250
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,12	75 000	84000
Dallage bas	m3	2,4	45 000	108000
Sous Total Fondation				625050
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	58	5500	319000
B.A. chaînage linteaux	m3	0,84	75 000	63000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	2,59	75 000	194250
B.A. chaînage haut	m3	0,84	75 000	63000
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	1,26	75 000	94500
Plancher 16+4	m2	48	7500	360000
Forme de pente	m3	3,84	45000	172800
Sous total gros oeuvre				1401925
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyroliens extérieurs	m2	58	1200	69600
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	106	1500	159000
Peinture à huile sur mus intérieurs	m2	109	1250	136250

SOUS TOTAL finition				364850
Total Général				2391825
5- CONSTRUCTION 3 CHAMBRES (4/4)+ SDE ET CUISINE (4/3)				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	18	1000	18000
Remblai au droit de fondation	m3	6	750	4500
Remblai sous dallage	m3	40	2500	100000
Béton de propreté	m3	0,15	45000	6750
B.A. pour semelles de fondation	m3	2,4	75 000	180000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	22,5	7500	168750
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,57	75 000	42750
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,2	75 000	90000
Dallage bas	m3	2	45 000	90000
Sous Total Fondation				700750
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	98	5500	539000
B.A. chaînage linteaux	m3	0,9	75 000	67500
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	0	75 000	0
B.A. chaînage haut	m3	0,9	75 000	67500
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	0,3	75 000	22500
B.A. poteaux en élévation	m3	2,66	75 000	199500
Plancher 16+4	m2	80	7500	600000
Forme de pente	m3	6,4	45000	288000
Sous total gros oeuvre				1829375
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyroliens extérieurs	m2	210	1200	252000
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	176	1500	264000
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	176	1250	220000
Carrelage gré cérame de sol	m2	80	5500	440000
Plinthe assortie	m2	30	3500	105000
Faïence de douche et cuisine	m2	78,4	4500	352800
SOUS TOTAL finition				1633800
Menuiserie Bois et Métallique				
Porte bois rouge de 90 X 210	U	3	45000	135000
Porte iso plane de 80 X 210	U	3	32000	96000
Fenêtre bois rouge de 40 x 100	U	8	12500	100000
Fenêtre bois rouge de 40 x 40	U	3	8500	25500
Grille de protection de 40 X 100 en fer plat	U	8	7500	60000
Grille de protection de 40 X 40 en fer plat	U	3	4500	13500
Sous Total menuiserie				430000
Plomberie et sanitaire				
Evier de cuisine en inox	U	1	45000	45000
Receveur complet de douche	U	3	35000	105000
Chaise anglaise	U	3	45000	135000
Lavabo en gré cérame	U	3	35000	105000
Paillasse de cuisine	m3	0,0624	95000	5928
Fosse septique et regard	FF	1	350 000	350000
Sous Total Plomberie et Sanitaire				745928
Total Général				5339853

6- CONSTRUCTION DE SIX (6) BLOCS DE TOILETTES PUBLIQUES (3 blocs de WC 2x2 et 3 blocs de douche 2x2)				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	28,8	1000	28800
Remblai au droit de fondation	m3	9,6	750	7200
Remblai sous dallage	m3	12	2500	30000
Béton de propreté	m3	0,12	45000	5400
B.A. pour semelles de fondation	m3	1,92	75 000	144000
Maçonnerie en aggro plein de 20 pour soubassement	m2	18	7500	135000
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,21	75 000	15750
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	0,96	75 000	72000
Dallage bas	m3	12	45 000	540000
Sous Total Fondation				978150
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	28,8	5500	158400
Maçonnerie en élévation agglos creux de 10	m2	57,6	4500	259200
B.A. chaînage linteaux	m3	0,72	75 000	54000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	0	75 000	0
B.A. chaînage haut	m3	0,72	75 000	54000
BA pour marches et escaliers	m3	0	75 000	0
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	0,56	75 000	42000
Plancher 16+4	m2	48	7500	360000
Forme de pente	m3	3,84	45000	172800
Sous total gros œuvre				1190400
SECONDES ŒUVRES				
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	91	1200	109200
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	64	1500	96000
Carreaux de sol	m2	24	6500	156000
Plinthe assortie	ml	36	3500	126000
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	109,6	1250	137000
SOUS TOTAL finition				624200
Menuiserie Bois et Métallique				
Porte iso plane de 80 X 210	U	6	32000	192000
Fenêtre de 40 x 40	U	6	8500	51000
Grille de protection de 40 X 100 en fer plat	U	6	7500	45000
Fourniture et pose de chaises turcs	U	3	35000	105000
Fourniture et pose de receveur complet de douche	U	3	35000	105000
Fosse septique et regard	FF	1	350 000	350000
Sous Total Plomberie et Sanitaire				848000
Total Général				3 640 750
7- CONSTRUCTION D'UNE LOGE GARDIEN 3/3				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	7,2	1000	7200
Remblai au droit de fondation	m3	2,4	750	1800
Remblai sous dallage	m3	6	2500	15000
Béton de propreté	m3	0,06	45000	2700
B.A. pour semelles de fondation	m3	0,96	75 000	72000
Maçonnerie en aggro plein de 20 pour soubassement	m2	9	7500	67500

B.A. poteaux en soubassement	m3	0,12	75 000	9000
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	0,48	75 000	36000
Dallage bas	m3	0,45	45 000	20250
Sous Total Fondation				231450
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	28,8	5500	158400
B.A. chaînage linteaux	m3	0,36	75 000	27000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	0	75 000	0
B.A. chaînage haut	m3	0,36	75 000	27000
BA pour marches et escaliers	m3	0	75 000	0
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	0,56	75 000	42000
Plancher 16+4	m2	9	7500	67500
Forme de pente	m3	0,72	45000	32400
Sous total gros œuvre				444300
SECONDES ŒUVRES				
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	42	1200	50400
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	42,6	1500	63900
Carreaux de sol	m2	9	6500	58500
Plinthe assortie	ml	12	3500	42000
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	42,6	1250	53250
SOUS TOTAL finition				268050
Menuiserie Bois et Métallique				
Porte iso plane de 80 X 210	U	1	32000	32000
Fenêtre de 40 x 40	U	1	8500	8500
Grille de protection de 40 X 100 en fer plat	U	1	7500	7500
Fosse septique et regard	FF	1	150 000	150000
Sous Total Menuiserie				198000
Total Général				1 141 800
8- CONSTRUCTION D'UNE BUVETTE 4/4				
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	9,6	1000	9600
Remblai au droit de fondation	m3	3,2	750	2400
Remblai sous dallage	m3	8	2500	20000
Béton de propreté	m3	0,08	45000	3600
B.A. pour semelles de fondation	m3	1,28	75 000	96000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	12	7500	90000
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,12	75 000	9000
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	0,64	75 000	48000
Dallage bas	m3	0,8	45 000	36000
Sous Total Fondation				314600
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	38,4	5500	211200
B.A. chaînage linteaux	m3	0,48	75 000	36000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	0	75 000	0
B.A. chaînage haut	m3	0,48	75 000	36000
BA pour marches et escaliers	m3	0	75 000	0
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	0,56	75 000	42000
Plancher 16+4	m2	16	7500	120000

Forme de pente	m3	1,28	45000	57600
Sous total gros œuvre				592800
SECONDES ŒUVRES				
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyroliens extérieurs	m2	56	1200	67200
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	60,8	1500	91200
Carreaux de sol	m2	34	6500	221000
Plinthe assortie	ml	16	3500	56000
Paillasse	m3	0,065	75000	4875
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	60,8	1250	76000
SOUS TOTAL finition				516275
Menuiserie Bois et Métallique				
Porte Métallique à motifs de 80 X 210	U	1	45000	45000
Fenêtre de 40 x 100	U	3	8500	25500
Grille de protection de 40 X 100 en fer plat	U	3	7500	22500
Fosse septique et regard	FF	1	150 000	150000
Sous Total Menuiserie				243000
Plomberie et Sanitaire				
Evier de cuisine en inox	U	1	45 000	45000
Regard et bassine d'évacuation	FF	1	135 000	135000
Armoire de rangement de verre	U	1	75 000	75000
Sous Total Plomberie et Sanitaire				255000
Total Général				1 921 675
9-CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE CENTRE DE FORMATION			100 X 100	
DESIGNATION	U	QTE	P.Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	192	1000	192000
Remblai au droit de fondation	m3	128	750	96000
Béton de propreté	m3	2	45000	90000
B.A. pour semelles de fondation	m3	32	75 000	2400000
Maçonnerie en agglos plein de 20 pour soubassement	m2	260	8000	2080000
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	16	75 000	1200000
Sous Total Fondation				6058000
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	680	7000	4760000
B.A. poteaux en élévation	m3	8,4	75 000	630000
Chaînage de couronnement	m3	12	75 000	900000
Total second œuvre				6290000
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyroliens extérieurs	m2	1600	2000	3200000
Portail d'entrée double battant	U	1	135000	135000
Porte d'entrée de 100 X 210	U	1	65000	65000
SOUS TOTAL finition				3335000
TOTAL GENERAL(UM)				15683000
TOTAL GENERAL TRAVAUX(UM)				46 617 653

COMMUNE DE HASSI CHEGGAR

Fiche d'avant projet n°02

Titre du projet : *Construction et équipement de 4 nouvelles salles de classe de : Sidi o/ Mbarek, Vergheili, Diyala, Lemkhainize et réparation des toitures des salles de classe de 5 écoles : Kninkoumou (1), Hel samba (2), Khachbaya(2), Hel Salem (1) et Hassi Cheggar(2)*

Renseignements généraux :

Localisation *Guidimagha*

Moughataa : *Sélibaby*

Commune : *Hassi Cheggar*

Coordonnées GPS : N : 16.3409.2 et W : 0092258.5

Référence de la priorité du projet pour la commune :

Projet prioritaire (voir délibération n°

Bénéficiaires : *L'ensemble des parents d'élèves du village d'Iguinni Hel Magha*

B / Renseignements Techniques et financiers :

Objet du projet : *augmentation capacité d'accueil des élèves*

Quantité et coût (15.146.150 UM) répartis comme suit :

- *4 nouvelles salles de classe (6m x 9m) pour 2.300.000UM/salle soit 9.200.000 UM*
- *8 toitures de salles de classe à réparer soit 5.946.150 UM*

Descriptions techniques du projet :

a- pour la construction de 4 nouvelles salles de classe :

Il s'agit de la construction de quatre salles de classe de 6m x 9 m chacune en plancher 16+4 (briques hourdi)

Les fondations seront portées à 1,00 m de profondeur minimum et seront sur des semelles filantes de 0,35 X 0,20, en contact de soubassement en agglos de 20 cm sur 0,75 cm de hauteur terminé par un chaînage de soubassement et le dallage en béton de 300 Kg / m3.

Les angles et les inters seront munis de poteaux de 0,20 X 0,20 en fer 12.

Les murs seront construits en agglos creux de 15 cm et les linteaux assurés

Par un chaînage intermédiaire et un chaînage supérieur en assure le couronnement qui reçoit les nervures de plancher 16+4.

Pour une meilleure aération la hauteur sous plafond ne doit être inférieure à 3.20m, les ouvertures doivent être assez large et trois sur chaque coté.

Les finitions seront en enduit lissés suivant les prescriptions et les fournitures doivent répondre à une qualité reconnue par le maître d'ouvrage.

Les travaux se réaliseront suivant les étapes ci-après :

- L'étape terrassement ou fondation nécessitera :
 - Remblai au droit de fondation
 - Remblai sous dallage
 - Béton de propreté
 - B.A. pour semelles de fondation
 - Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement
 - B.A. poteaux en soubassement
 - B.A. Chaînage bas, longrine
 - Dallage bas

- L'étape dite de second œuvre couvrira les opérations ci-après :
 - Maçonnerie en élévation agglos creux de 15
 - B.A. chaînage linteaux
 - BA pour poutres retombantes et noyées
 - B.A. chaînage haut
 - BA pour marches et escaliers
 - B.A. acrotère et auvents
 - B.A. poteaux en élévation
 - Plancher 16+4
 - Forme de pente Tableau mural de 300 x 120 peint en noir

- L'étape finition :
 - Finitions intérieures et extérieures
 - Enduits tyroliens extérieurs
 - Enduit lisse interne et sous plafond
 - Carreaux de sol
 - Plinthe assortie
 - Faïence
 - Peinture à huile sur murs intérieurs

- L'étape menuiserie :
 - Fourniture et pose de porte métallique (2) de 110 x 210Y compris toutes sujétions de pose, serrurerie etc. ...
 - Fourniture et pose de fenêtres (12) de 100 x 100 Y compris toutes sujétions de pose, serrurerie etc. ...

b- pour la réfection de toitures de huit (8) salles de classe :

<i>REHABILITATION DE 8 SALLES DE CLASSES</i>				
<i>(réfection toitures)</i>				
<i>DESIGNATION</i>	<i>U</i>	<i>QTE</i>	<i>P. Unitaire</i>	<i>Prix Total</i>
<i>Second œuvre</i>				
<i>Reprise chaînage linteaux en B.A.</i>	<i>m3</i>	<i>5,88</i>		
<i>Maçonnerie en élévation agglos creux de 15</i>	<i>m2</i>	<i>39,2</i>		
<i>BA pour poutres retombantes et noyées</i>	<i>m3</i>	<i>3,15</i>		

<i>B.A. chaînage haut</i>	<i>m3</i>	<i>5,88</i>		
<i>BA pour marches et escaliers</i>	<i>m3</i>	<i>0,605</i>		
<i>B.A. acrotère et auvents</i>	<i>m3</i>	<i>8,4</i>		
<i>B.A. poteaux en élévation</i>	<i>m3</i>	<i>2,856</i>		
<i>Plancher 16+4</i>	<i>m2</i>	<i>338</i>		
<i>Forme de pente</i>	<i>m3</i>	<i>31,68</i>		
<i>Sous total gros œuvre</i>				
<i>SECONDES ŒUVRES</i>				
<i>Finitions intérieures et extérieures</i>	<i>m2</i>	<i>56</i>		
<i>Enduits tyrolien extérieur</i>	<i>m2</i>	<i>266</i>		
<i>Enduit lisse interne et sous plafond</i>	<i>m2</i>	<i>683,2</i>		
<i>Peinture à huile sur murs intérieurs</i>	<i>m2</i>	<i>683,2</i>		
<i>SOUS TOTAL finition</i>				
<i>Total Général</i>				

COMMUNE HASSI CHEGGAR

Fiche d'avant projet n°03

Titre du projet : EXTENSION DU CENTRE DE SANTE DE HASSI CHEGGAR ET UNE MATERNITE

Renseignements généraux :

Localisation *Guidimagha*

Moughataa : *Sélibaby*

Commune : *Hassi Cheggar*

Coordonnées GPS 0812678 / 17°00753

Référence de la priorité du projet pour la commune :

Projet prioritaire (voir délibération n°

Bénéficiaires : Les populations de la commune de Hassi Cheggar

B / Renseignements Techniques et financiers :

Objet du projet : augmentation capacité d'accueil du centre de santé

Quantité et coût : 26 655 825 UM

Descriptions techniques du projet :

Les travaux à réaliser s'articulent autour de la réalisation des opérations indiquées dans l'évaluation des travaux ci-dessous :

1- CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE A HASSI CHEGGAR				
(50m/50m)				
DESIGNATION	U	QTE	P.Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	96	1000	96000
Remblai au droit de fondation	m3	32	750	24000
Béton de propreté	m3	1	45000	45000
B.A. pour semelles de fondation	m3	16	75 000	1200000
Maçonnerie en agglos plein de 20 pour soubassement	m2	130	8000	1040000
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	8	75 000	600000
Sous Total Fondation				3005000
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	340	7000	2380000
B.A. poteaux en élévation	m3	4,2	75 000	315000
Chainage de couronnement	m3	6	75 000	450000

Total second œuvre				3145000
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	720	2000	1440000
Portail d'entrée double battant	U	1	135000	135000
Porte d'entrée de 100 X 210	U	1	65000	65000
SOUS TOTAL finition				1575000
TOTAL GENERAL(UM)				4580000
2- CONSTRUCTION D'UNE D'UNE SALLE DE MATERNITE (
DESIGNATION	U	QTE	P. Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	21,6	1000	21600
Remblai au droit de fondation	m3	7,2	750	5400
Remblai sous dallage	m3	40	2500	100000
Béton de propreté	m3	0,18	45000	8100
B.A. pour semelles de fondation	m3	2,88	75 000	216000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	27	7500	202500
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,3	75 000	22500
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,44	75 000	108000
Dallage bas	m3	4	45 000	180000
Sous Total Fondation				864100
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	86,4	5500	475200
B.A. chaînage linteaux	m3	1,08	75 000	81000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	1,75	75 000	131250
B.A. chaînage haut	m3	1,08	75 000	81000
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	1,68	75 000	126000
Plancher 16+4	m2	80	7500	600000
Forme de pente	m3	6,4	45000	288000
Sous total gros œuvre				1917825
SECONDES ŒUVRES				
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	126	1200	151200
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	181	1500	271500
Carreaux de sol	m2	80	5500	440000
Plinthe assortie	ml	36	3500	126000
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	683,2	1250	854000
SOUS TOTAL finition				1842700
Total Général				4624625
3-CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION				
DESIGNATION	U	QTE	P.Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	21,6	1000	21600
Remblai au droit de fondation	m3	7,2	750	5400
Remblai sous dallage	m3	40	2500	100000
Béton de propreté	m3	0,18	45000	8100
B.A. pour semelles de fondation	m3	2,88	75 000	216000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	27	7500	202500
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,3	75 000	22500

B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,44	75 000	108000
Dallage bas	m3	4	45 000	180000
Sous Total Fondation				864100
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	86,4	5500	475200
B.A. chaînage linteaux	m3	1,08	75 000	81000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	1,75	75 000	131250
B.A. chaînage haut	m3	1,08	75 000	81000
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	1,68	75 000	126000
Plancher 16+4	m2	80	7500	600000
Forme de pente	m3	6,4	45000	288000
Sous total gros œuvre				1917825
SECONDES ŒUVRES				
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	126	1200	151200
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	181	1500	271500
Pavage de sol	m2	80	6500	520000
Plinthe assortie	ml	36	3500	126000
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	683,2	1250	854000
SOUS TOTAL finition				1922700
Total Général				4704625
4- CONSTRUCTION D'UN HANGAR D'ATTENTE				
DESIGNATION	U	QTE	P.Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	16,8	1000	16800
Remblai au droit de fondation	m3	5,6	750	4200
Remblai sous dallage	m3	24	2500	60000
Béton de propreté	m3	0,14	45000	6300
B.A. pour semelles de fondation	m3	2,24	75 000	168000
Maçonnerie en agglo plein de 20 pour soubassement	m2	21	7500	157500
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,27	75 000	20250
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	1,12	75 000	84000
Dallage bas	m3	2,4	45 000	108000
Sous Total Fondation				625050
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	48	5500	264000
B.A. chaînage linteaux	m3	0,84	75 000	63000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	0,91	75 000	68250
B.A. chaînage haut	m3	0,84	75 000	63000
BA pour marches et escaliers	m3	0,605	75 000	45375
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	1,26	75 000	94500
Plancher 16+4	m2	48	7500	360000
Forme de pente	m3	3,84	45000	172800
Sous total gros oeuvre				1220925
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	70	1200	84000
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	109,6	1500	164400
Pavage de sol	m2	80	6500	520000
Plinthe assortie	ml	36	3500	126000

Banquette en BA	m3	8,5	75000	637500
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	109,6	1250	137000
SOUS TOTAL finition				1668900
Total Général				3514875
5- CONSTRUCTION DE LATRINES PUBLIQUES				
DESIGNATION	U	QTE	P.Unitaire	Prix Total
TERRASSEMENT - Fondation				
Fouilles pour fondation	m3	28,8	1000	28800
Remblai au droit de fondation	m3	9,6	750	7200
Remblai sous dallage	m3	12	2500	30000
Béton de propreté	m3	0,12	45000	5400
B.A. pour semelles de fondation	m3	1,92	75 000	144000
Maçonnerie en aggro plein de 20 pour soubassement	m2	18	7500	135000
B.A. poteaux en soubassement	m3	0,21	75 000	15750
B.A. Chaînage bas, longrine	m3	0,96	75 000	72000
Dallage bas	m3	12	45 000	540000
Sous Total Fondation				978150
Second œuvre				
Maçonnerie en élévation agglos creux de 15	m2	28,8	5500	158400
Maçonnerie en élévation agglos creux de 10	m2	57,6	4500	259200
B.A. chaînage linteaux	m3	0,72	75 000	54000
BA pour poutres retombantes et noyées	m3	0	75 000	0
B.A. chaînage haut	m3	0,72	75 000	54000
BA pour marches et escaliers	m3	0	75 000	0
B.A. acrotère et auvents	m3	1,2	75 000	90000
B.A. poteaux en élévation	m3	0,56	75 000	42000
Plancher 16+4	m2	48	7500	360000
Forme de pente	m3	3,84	45000	172800
Sous total gros œuvre				1190400
SECONDES ŒUVRES				
Finitions intérieures et extérieures				
Enduits tyrolien extérieur	m2	91	1200	109200
Enduit lisse interne et sous plafond	m2	64	1500	96000
Carreaux de sol	m2	24	6500	156000
Plinthe assortie	m1	36	3500	126000
Peinture à huile sur murs intérieurs	m2	109,6	1250	137000
SOUS TOTAL finition				624200
Plomberie et Sanitaire				
Fourniture et pose de chaises turcs	U	3	35000	105000
Fourniture et pose de receveur complet de douche	U	3	35000	105000
Fosse septique et regard	FF	1	350 000	350000
Sous Total Plomberie et Sanitaire				560000
Total Général				3 352 750
Total Général Travaux				26 655 825

COMMUNE DE HASSI CHEGGAR

Fiche d'avant projet n°04

Titre du projet : Réalisation d'une étude pour l'enlèvement des ordures ménagères dans la commune de Hassi Cheggar

Renseignements généraux :

Localisation *Guidimagha*

Moughataa : *Sélibaby*

Commune : *Hassi Cheggar*

Coordonnées GPS 0812678 - 17°00753

Référence de la priorité du projet pour la commune :

Projet prioritaire (voir délibération n°)

Bénéficiaires : Les populations de la commune de Hassi Cheggar

B / Renseignements Techniques et financiers :

Objet du projet :

L'objectif général de cette prestation est de proposer les bases institutionnelles, techniques et financières d'un système de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures.

Quantité et coût : 2.500.000 UM

Descriptions techniques du projet à travers les termes de référence ci-après :

TERMES DE REFERENCE

POUR L'ETUDE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ENLEVEMENT DES ORDURES DANS LA COMMUNE DE HASSI CHAGGAR

I- Contexte

Dans le cadre d'un Accord de coopération, passé le 12 juillet 2005, entre la République Islamique de Mauritanie et la République Fédérale d'Allemagne, la coopération technique allemande GTZ exécute en Mauritanie un Programme de Bonne Gouvernance (PBG), articulé sur quatre composantes.

Pour la mise en œuvre de sa composante « *Appui à la Décentralisation et au Développement Communal* », le Programme intervient dans les wilayas du Hodh el Gharbi et du Guidimagha.

Au Guidimagha, l'une des communes partenaires du programme, en l'occurrence la commune de Hassi Cheggar a introduit auprès de la gtz une requête pour un appui à la mise en place d'un système d'enlèvement des ordures ménagères dans le chef lieu communal.

En dépit des affectations annuelles d'un montant de son budget d'investissement pour des opérations ponctuelles d'assainissement, la commune demeure confrontée au problème de mise en place d'un système fonctionnel et durable de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Ceci s'expliquerait en premier lieu par la faiblesse de ses capacités institutionnelles et financières et l'absence d'un service communal d'hygiène et d'action sociale.

La commune souhaiterait faire un diagnostic de cette situation au terme duquel, des solutions seront préconisées pour améliorer ce service, notamment à l'occasion de l'élaboration des budgets à partir d'octobre prochain.

A cet effet le volet « appui communal » du PBG, envisage de recruter un consultant pour réaliser une étude sur les voies et moyens qui permettront à cette commune de définir et mettre en œuvre un politique d'enlèvement des ordures pérenne.

II- objet de la prestation

La situation actuelle créée par le volume croissant des ordures ménagères et des déchets végétaux dans le chef lieu de la commune, ainsi que les résultats mitigés des campagnes ponctuelles d'enlèvement d'ordures, constituent l'une des préoccupations majeures du conseil municipal de Hassi Cheggar. L'objectif général de cette prestation est de proposer les bases institutionnelles, techniques et financières d'un système de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures.

Plus concrètement la prestation permettra :

- d'analyser la typologie des ordures ;
- d'identifier les opérateurs susceptibles d'assurer la collecte ;
- de concevoir les équipements nécessaires ;
- d'identifier les sites de dépôts de ordure ;
- de proposer des modalités adaptées pour le traitement des ordures collectées.

Un rapport final sera rédigé par le consultant et reprendra en détail l'ensemble des éléments ci-dessus. Ce rapport fera l'objet d'une restitution à l'échelle de la commune.

III- Méthodologie

La prestation sera conduite sous la responsabilité du coordinateur du PBG, ou son représentant, et en étroite collaboration avec la commune notamment le Maire. Le bureau de l'AGLC et l'Union des groupements féminins seront également associés à toutes les étapes de la prestation.

Elle sera fondée sur les techniques participatives de collecte de données.

Le consultant, après une prospection documentaire, et des séances de travail avec les services techniques (santé, environnement...) procédera à une enquête ménage, une identification des acteurs locaux, et autres opérateurs. Tout comme il procédera à des visites des dépôts actuels ainsi que les sites de dépôts qui seront proposés.

Résultats attendus :

- une enquête ménage réalisée ;
- la typologie et la quantité moyenne produite d'ordures déterminées ;
- des sites de dépôts identifiés ;
- une stratégie élaborée
- mise en place par la commune d'un service de ramassage, évacuation et traitement des déchets.

IV- calendrier et rémunération de la mission

L'étude mobilisera les services d'un consultant national senior et se déroulera, au plus sur une période de 40 jours.

La rémunération se fera sur la base d'homme par jour. Elle est réputée couvrir tous les frais liés aux déplacements du Consultant vers et dans la wilaya cible, ainsi que la rémunération des services spécialisés auxquels il pourrait avoir recours (location de matériel, rémunération du/des techniciens, traduction, reprographie ...).

V- Profil du consultant

Le Consultant doit être un socio économiste justifiant d'une connaissance dans la problématique objet des présents Tdr, et maîtrisant les modalités de gestion communale.

Il doit avoir une bonne connaissance de la zone de la prestation et comprendre les langues locales.

Le consultant peut faire recours au service d'un agent d'appui pour la conduite de l'enquête ou toute autre mission qu'il jugera nécessaire.

COMMUNE DE HASSI CHEGGAR

Fiche d'avant projet n°05

Titre du projet : Construction d'un Parc de vaccination

Renseignements généraux :

Localisation *Guidimagha*

Moughataa : *Sélibaby*

Commune : *Hassi Cheggar*

Village : *Zreiguat*

Coordonnées GPS 0801970 -1701705

Référence de la priorité du projet pour la commune :

Projet prioritaire (voir délibération n°

Bénéficiaires : L'ensemble des parents d'élèves du village d'Iguinni Hel Magha

B / Renseignements Techniques et financiers :

Objet du projet : *amélioration des conditions vaccinales du bétail*

Quantité (1 parc) et coût : *3.500.000 UM*

Descriptions techniques du projet :

Trois (3) opérations caractérisent la construction d'un parc vaccinal :

1 - Le Parc d'attente

a) Dimensions :

- Périmètre : $(12 \text{ ml} + 12 \text{ ml}) \times 2 = 48 \text{ ml}$
- Superficie : $12 \text{ ml} \times 12 \text{ ml} = 144 \text{ m}^2$

Soit une capacité approximative de 96 têtes

b) Les poteaux de longueur 2,30 mètres seront en IPN de 100, munis de pattes de scellements Ils seront implantés tous les deux mètres dans des trous de profondeur 0,70 mètre

c) Les fouilles sous forme de semelles isolées recevront un béton de propriété dosé à 150 KG/M3, d'épaisseur de 0,05 mètre

d) Avant le coulage du béton armé dans les trous, la surface du béton de propriété sera nettoyée et lavée.

- e) Des manchons en tube galvanisé de 50/60 munis d'un système de freinage à boulons serviront à fonctionner les longueurs de tuyaux
L'intervalle entre les lisses sera de 30 centimètres
- f) la hauteur finie des poteaux en IPN de 100 sera de 1,70 mètres
- g) les tubes en acier étiré de diamètre 40/49 sans soudure, dont l'élasticité permet de résister la poussé des animaux sans subir de déformation permanente serviront de lisses
Les bouts des tubes se logeront dans les manchons fixés tous les 30 centimètres d'intervalles sur poteaux IPN de 100 et écroués par un dispositif de fixation à vis n° 10 incorporé sur les manchons
- h) L'entrée du parc est munie d'une fermeture métallique roulante en IPN de 80 servant d'encadrement, barreaudé horizontalement en tube d'acier 40/49, espèces tous les 30 centimètres et liaisons dans le sens de la diagonale par deux tubes d'acier 40/49 de longueur de deux mètres.
La fermeture roulante est munie d'un ensemble comprenant des galts de 50 et fer plat 60x6 (voir croquis) avec un système de verrouillage.

2- Le Couloir de vaccination

A la suite du parc d'attente, un couloir de vaccination sera implanté, de faible largeur, dans lesquels les animaux seront bloqués sans possibilité de retour en arrière au moment de subir les interventions.

a) dimension

Longueur : 14 mètres

Hauteur de la clôture du côté de la porté d'entrée du parc d'attente : 1,70 mètres

Hauteur du côté réservé à la vaccination : 1,30 mètres

Largeur intérieur du couloir : 0,60 mètre

On peut éventuellement prévoir par devis additif, du côté vaccination, un trottoir qui permettrait au personnel, si besoin est, d'aborder plus facilement le bétail à traiter.

La porte d'entrée du couloir de vaccination aura 1 mètre et le premier segment du couloir sera en forme de trapèze allongé et fermé par une porte.

Un dispositif d'arrêt sera prévu à la sortie du couloir.

Toutes les composantes de la structure du couloir de vaccination, tels que poteaux, tubes aciers, accessoires de fixation etc... seront identiques à celles du parc d'attente d'une part, et d'autre part par la pose, effectuée de la manière

3- La Peinture

Une couche primaire de minium de plomb avant la livraison des ouvrages sur les chantiers et une couche de minium de plomb de fixation seront à prévoir.

ANNEXES

ANNEXE - I - Liste du Comité de Concertation Communale

1. Souleymane Camara ; Ancien Président de l'AGLC
2. Diogou Cissokho ; Président des Jeunes
3. Mahfoudha M. Abeid ElBarka ; Présidente Union 1
4. Momé M. Demba ; Présidente Union 2
5. Sadio Kanouté ; Présidente de la commission coopération de la commune
6. Ladjji Dramé ; Président de la commission finance de la commune
7. Taleb O. Salem ; Président de la commission aménagement de la commune
8. Hamoud O. Mehaimid ; Présidente de la commission jeunesse de la commune
9. Aly O. Hainina
10. Penda Bâ ; Conseillère
11. Hawa Faté Camara ; Présidente Coopérative 1
12. Tombé Camara ; Présidente Coopérative 2 (Ramata Sarr)
13. Camara Bakary Guéladio ; Représentant des immigrés
14. Kisma Camara
15. Aliou Gallo Diallo
16. Boubacar Fodié
17. Diadié Cissokho
18. Maya Bacary ; Régisseuse Commune
19. Sikhou Aly Camara
20. Mody Dicko ; Président de l'AGCL
21. Ahbommy M. Abderrahmane
22. Yéro Goumalo
23. Zidnabih O. Chighaly
24. Zein O. Samba
25. Kagné Sibé ; Conseillère

ANNEXE -II - Problèmes et solutions évoqués par village

1. Ehsey Ahmet 1

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage d'un puits
Eloignement du poste de santé	Construction d'un poste de santé
Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
Manque des nattes et sonorisation pour la mosquée et manque de table- bancs pour l'école	Equipement de la mosquée et de l'école
Divagation animale	Clôture des champs
Absence du matériel de labour	Achat des charrues asines

2. Hassi Cheggar

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Château d'eau
Absence d'une maternité	Construction d'un poste de santé
Freiner l'écoulement de l'eau	Construction d'un barrage
Ecole surpeuplée et absence d'un collègue	Création d'une 2ème école et construction d'un collègue
Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
Divagation animale	Clôture des jardins
Absence d'électricité	Electrification
Déboisement	Foyers améliorés
Manque d'eau pour l'abreuvement des animaux	Bassins de rétention

3. Dangrémou

Problèmes posés	Solutions proposées
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Manque d'eau	Construction d'un forage
Freiner l'écoulement de l'eau	Construction d'un barrage
Divagation animale	Clôture des champs
Manque du matériel horticole	Matériel horticole
Manque de formation	Formation / Agriculture

4. Niordel

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage de 2 puits
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Divagation animale	Clôture des champs
	Moulin à grains
Abondance des ennemies des cultures	Produits phyto et formation
Manque de table- bancs	Equipement de l'école en table- bancs
Manque de formation	Construction d'une mosquée
Déforestation	Protection du couvert végétal
	Fourniture Matériel horticole
Taux élevé du chômage	Formation professionnelle

5. Kininkoumou

Problèmes posés	Solutions proposées
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé

Perte des eaux de pluie	Construction d'un barrage
Manque d'eau pour le maraîchage	Adduction d'eau
Divagation animale	Clôture des champs et jardin
Ecole en mauvais état	Réhabilitation et équipement de l'école
Absence de lieu de loisir	Construction d'une maison des jeunes

6. Diyala

Problèmes posés	Solutions proposées
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Manque d'eau	Forage et adduction d'eau
Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
Divagation animale	Fourniture du grillage
Problème foncier	Récupération de nos terres
Manque de salles de classe	Construction de nouvelles salles de classe
Absence d'une mise en défens	Construction d'une mise en défens

7. Ehel Samba

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage d'un puits
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Insuffisance de salle de classe	Construction d'une salle de classe
Absence d'une mise en défens	Réalisation d'une mise en défens

8. Ehel Diatou

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage de deux puits
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé (maternité)
Divagation animale	Clôture grillagée des champs et du jardin
Ecole mal équipée	Clôture de l'école, construction de 3 salles de classe et des latrines
Surcharge des femmes	Moulin à grains
Manque de certaines denrées	Boutique communautaire
Perte des eaux de pluie	Construction d'un barrage
Manque du matériel horticole	Fourniture du matériel horticole

9. Ehel Sidi M'Bareck

Problèmes posés	Solutions proposées
Divagation animale	Clôture des champs et jardin
Manque de pâturages	Installation d'une mise en défens
Surcharge des femmes	Moulin à grains
Manque d'eau	Forage d'un puits
Difficulté d'approvisionnement en céréales	Magasin CSA
Manque de salles de classe	Construction de deux salles de classe
Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
Manque d'équipement pour les joueurs	Equipement sportif

10. Ehel Yarba

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage de deux puits et mare artificielle
Absence d'une école	Création d'une école
Divagation animale	Clôture des champs et jardin

Surcharge des femmes	Moulin à grains
Manque des pâturages	Construction d'une mise en défens
Perte des eaux de pluie	Construction d'une digue
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Manque du matériel horticole	Fourniture du matériel horticole
Manque du matériel agricole	Fourniture des charrues

11. Hamdallaye

Problèmes posés	Solutions proposées
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Divagation animale	Fourniture du grillage
Abondance de l'érosion	Construction des seuils et digues
Manque d'un point d'abreuvement	Creusement d'une mare
Fréquence des maladies animales	Construction d'un parc de vaccination
Enclavement du village	Eliminer les points critiques
Manque du matériel horticole et formation	Fourniture du matériel et formation
Problème de communication	Installation d'une antenne
Taux élevé du chômage	Organiser des sessions de formations
Absence de clôture du terrain de Football	Clôture du terrain de Football
Assainissement	Fourniture du matériel d'assainissement

12. Khachbaye

Problèmes posés	Solutions proposées
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Divagation animale	Fourniture du grillage
Manque de salles de classe	Construction de 4 salles de classe et équipement en table- bancs
Surcharge des femmes	Moulin à grains
Manque d'encadrement en maraîchage	Fourniture des techniciens
Manque d'eau potable	Forage de deux puits
Puits très profond	Equipement d'une motopompe pour le jardin
Taux élevé du chômage	Formation sur les petits métiers

13. Triyimmé Yaka

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage de deux puits
Divagation animale	Clôture des champs
Surcharge des femmes	Moulin à grains
Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
Absence d'une sage- femme	Formation d'une accoucheuse
Eloignement du lieu de ramassage du bois de cuisine	Introduction des gaz
Absence de logement pour l'enseignant	Construction d'un logement
Manque de salle de classe	Construction de 3 salles de classe et clôture de l'école

14. Triyimmé Mandia

Problèmes posés	Solutions proposées
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Manque d'eau	Forage d'un puits
Divagation animale	Clôture des champs et du jardin
Fréquence des ennemies des cultures	Fourniture des produits phyto et formation

15. Ehel Maatougue

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau potable	Forage d'un
Divagation animale	Fourniture du grillage
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
Manque du pâturage	Mise en défens
Surcharge des femmes	Moulin à grains
Problème d'approvisionnement en denrées alimentaires	Boutique communautaire
Absence d'une clôture pour la mosquée	Clôture de la mosquée

16. Gourel Bouré

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage d'un puits
Foncier	
Parcours	
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
Mosquée	Fourniture du grillage
Ecole	Construction de 2 salles de classes et équipement
Abreuvement	Creusement d'une mare
Divagation animale	Clôture des champs

17. Ehel Salem

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage de 2 puits et d'un sondage
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Vétusté des classes	Réparation des classes et clôture de l'école
Divagation animale	Fourniture du grillage
Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
Problème foncier	Ouverture d'une boutique

18. Zreiguat

Problèmes posés	Solutions proposées
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé
Divagation animale	Fourniture du grillage
Manque d'eau	Construction d'un forage
Absence d'une mosquée	Construction d'une Mosquée

19. Ehsey Ahmet 2

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage d'un puits
Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
Manque d'eau pour l'abreuvement des animaux	Creusement d'une mare
Manque d'eau et du matériel pour le maraîchage	Creusement d'un puits et appui en matériel
Taux élevé d'analphabétisme	Alphabétisation des femmes
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé

20. Windé Koba

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage d'un puits
Absence d'une école	Construction de 3 salles de classe

Accès à la terre des cultures	Propriété foncière
Divagation animale	Fourniture du grillage
Absence d'une mosquée	Construction d'une mosquée
Manque de matériel agricole	Fourniture des charrues asines

21. Ehel M'Bareck

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage d'un puits
Divagation animale	Fourniture du grillage
Manque de salles de classe	Construction de 2 salles de classe
Absence d'un poste de santé	Construction d'un poste de santé

22. Vreighilly

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Forage d'un puits
Manque de salles de classe	Construction de 2 salles de classe et équipement en table- bancs
Absence d'un parc	Construction d'un parc de vaccination
Manque d'eau et du matériel pour le maraîchage	Creusement d'un puits et clôture du jardin (400 ML)
Divagation animale	Fourniture du grillage (3000 ML)
Difficulté d'approvisionnement en denrées alimentaires	Ouverture d'une boutique communautaire
Surcharge des femmes	Achat d'un moulin à grains

23. Lemkhainize

Problèmes posés	Solutions proposées
Manque d'eau	Creusement d'un puits
Ecole détruite	Construction d'une salle de classe
Manque de moyens de la coopérative	Clôture du jardin et fourniture du matériel horticole

ANNEXE –III –Coordonnées géographiques des infrastructures socio économiques de la commune

Coordonnées GPS des écoles de la commune de Hassi Cheggar			
Village	Type d'infrastructure	Altitude	Longitude
Hassi Cheggar	Ecole	08°12866	17°00648
Dangrémou	Ecole	08°04731	1691176
Lemkhainize	Ecole	28P0808016	1691800
Hsey Ahmed 1	Ecole	28P0803543	1697552
Hsey Ahmed 2	Ecole	28P0804627	1700233
Zreiguat	Ecole	28P0801505	1701988
Vreighelly	Ecole	28P0804201	1701113
Gourel Bouré	Ecole	28P0800798	1701113
Ehel Salem	Ecole	28P0799522	1700867
Touriyimé1	Ecole	28P0797712	1699705
Khachbaya	Ecole	28P0793186	1699778
Ehel sidi o/ M'Barek	Ecole	28P0793823	1697476
Ehel Diatou	Ecole	28P789742	1700505
Triyimmé 2	Ecole	28P0795784	1699993
Hamdallaye	Ecole	28P0810984	1686131
Diyala	Ecole	28P0792745	1688063
Ehel samba	Ecole	28P789807	1694326
Ehel Maatougue	Ecole	28P0789207	1693849
Niorodel	Ecole	28P0787455	1694518
Kininkoumou	Ecole	28P0797729	1694020

Coordonnées GPS des Parc de vaccination de la commune de Hassi Chegar			
Village	Type d'infrastructure	Altitude	Longitude
Ehel Samba	Parc de vaccination	28P789624	1694238
Dangremou	Parc de vaccination	28P0805774	1691119
Kininkoumou	Parc de vaccination	28P0808016	1691800

Coordonnées GPS de Forages de la commune de Hassi Chegar			
Village	Type d'infrastructure	L'altitude	longitude
Hassi Chaggar	Forage1	28P0812864	1699890
	Forage2	28P0812884	1701309
Ehel Salem	Sondage	28P0799527	1700178
Nerdel	Ecole	28P0787455	1694518
	Puit	28P0787099	1694500
Kini Koumou	Forage 1	28P0798127	1694700
	Forage 2	28P0797755	1694765

Coordonnées GPS de Mosquées de la commune de Hassi Chegar			
Village	Type d'infrastructure	L'altitude	longitude
Hassi Chaggar	Mosquée	28P0812784	1700843
Dangremou	Mosquée 1	28P0804670	1691336
	Mosquée 2	28P0804756	1691899
Zreiguatt	Mosquée	28P0801591	1701849
Ehel Salem	Mosquée	28P0799400	1700591
Touriyimé1	Mosquée	28P0797751	1699881
Touriyimé 2	Mosquée	28P0795720	1700108
Hamedallaye	Mosquée	28P0811217	1686058
Diyalla	Mosquée	28P0792817	1688114
Ehel samba	Mosquée	28P789787	1694375
Ehel Maatougue	Mosquée	28P0789345	1693755
Kininkoumou	Mosquée	28P0797926	1694173
Khachbaya	Mosquée	28P0793127	1700072
Ehel Yarbe	Mosquée	28P789516	1700523

Coordonnées GPS du dispensaire de la commune de Hassi Chegar			
Village	Type d'infrastructure	L'altitude	longitude
Hassi Chegar	Dispensaire	28P0812678	1700753

Coordonnées GPS de L'hôtel de ville de la commune de Hassi Chegar			
Village	Type d'infrastructure	L'altitude	longitude
Village	Hôtel de ville	08°12667	1700780

Coordonnées GPS des Puits de la commune de Hassi Chegar			
Village	Type d'infrastructure	L'altitude	longitude
Hassi Chaggar	Puits	28P0812901	1701160
	Puits	28P0812953	1701124
	Puits	28P0812970	1701112
	Puits	28P0813008	1701077
	Puits	28P0813060	1700975
	Puits	28P0812864	1701180
	Puits	28P0812824	1701232
	Puits	28P0812824	1701232
	Puits	28P0812830	1701285
	Puits	28P0812326	1701160
	Puits	28P0812308	1701334
	Puits	28P0812349	1701364
	Puits	28P0812374	1701357
Dangremou	Puits 1	28P0804496	1691321
	Puits 2	28P0804756	1691417
Diyala	Puit	28P0792868	1688126
Lemkhainize	Puits	28P0808023	1691847
Zreiguatt	Puits	28P0801970	1701705
Gourel Bouré	Puits	28P0801069	1701113
Ehel Salem	Puits	28P0800070	1700835
Touriyimé1	Puits	28P0797788	1699715
Khachbaya	Puits	28P0792715	1699742
Ehel sidi o/ M'Barek	Puits	28P0793802	1697959
Touriyimé 2	Puits	28P0795871	1699714
Hamed laye	Puits	28P0810920	1686215
	Puits	28P0810967	1686903
	Puits	28P0792868	1688126
Ehel samba	Puits	28P0789819	1694603
Ehel Matougue	Puits	28P0789425	1693402
Niordel	Puits	28P0787099	1694500
Kininkoumou	Puits	28P0797812	1694903
Ehel Yarbe	Puits	-	-

ANNEXE IV : PERSONNES OU RESPONSABLES RENCONTRES

- 1) Le wali du Guidimagha
- 2) Le wali Mouçaïd chargé des affaires administratives
- 3) Le wali Mouçaïd chargé des affaires économiques
- 4) Le Hakem de la Moughataa de Sélibaby
- 5) Le Délégué Régional du MDR
- 6) Le chef de service régional de l'élevage
- 7) Le chef de service régional de l'aménagement rural
- 8) Le chef de service régional de l'agriculture
- 9) Le chef de service régional des statistiques agricoles
- 10) Le chef de service régional de la vulgarisation agricole
- 11) Le chef de service régional de l'environnement
- 12) Le responsable régional du PDRC
- 13) Le personnel du PROGRN
- 14) La présidente de l'Union des coopératives agricoles de la Moughataa de Sélibaby
- 15) L'inspecteur Départemental du développement rural
- 16) Le Directeur régional de la santé
- 17) Le Directeur régional de l'éducation nationale
- 18) L'inspecteur de l'enseignement fondamental de la Moughataa de Sélibaby
- 19) Le personnel du PGRNG
- 20) L'ONG Vaincre
- 21) Le chef de service du suivi, inventaire et gestion de la base de données du CNRE

ANNEXE V : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

- 1) Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2000
- 2) Le CSLCP – Plan d'action 2006-2010
- 3) Plan de développement de la commune de Benamane – ECO Développement /GFA consulting Group
- 4) Document GFA Consulting Group sur l'évaluation du processus d'élaboration des PDC
- 5) Les plans de développement villageois des villages (6) de : Zreiguat, Ehel Salem, Ehel Samba, Khachbayé, Hamdallaye et Gourel Bouré.
- 6) Le PDC de la Commune d'Egjert
- 7) Etudes participatives sur les conditions de vie dans la wilaya du Guidimagha -GTZ- Association des maires du Guidimagha.
- 8) Différents documents PROGRN sur AGLC Tachott-Hassi cheggar